



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

[ic.gc.ca](http://ic.gc.ca)



Plan  
d'activités  
**Industrie  
Canada**  
2010-2011



Canada 

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande.

**Communiquer avec la :**

Section des services du multimédia

Direction générale des communications et du marketing

Industrie Canada

Bureau 264D, tour Ouest

235, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : 613-995-8552

Télec. : 613-947-7155

Courriel : [production.multimedia@ic.gc.ca](mailto:production.multimedia@ic.gc.ca)

Cette publication est également offerte en version HTML à :

[www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h\\_05343.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_05343.html).

**Autorisation de reproduction**

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à [copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue lu1-11/2010F-PDF

ISBN 978-1-100-93581-2

60707

Also available in English under the title  
*Industry Canada Business Plan 2010–2011.*



<b>Message des sous-ministres</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	6
<b>À propos d'Industrie Canada</b> .....	7
Mandat et ressources .....	7
Organisation .....	7
Effectif .....	8
Stratégies et résultats .....	10
<b>Cadre de fonctionnement</b> .....	12
Facteurs externes .....	12
Facteurs internes .....	16
<b>Stratégies clés et objectifs opérationnels pour 2010-2011</b> .....	19
Stratégie 1 : Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques .....	21
Stratégie 2 : Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences .....	26
Stratégie 3 : Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité .....	30
<b>Instruments stratégiques</b> .....	35
Gestion axée sur les gens .....	35
Gérance .....	36
Gestion de l'information et de la technologie .....	38
Communications et mobilisation .....	39
<b>Structure de gestion, responsabilité et priorités</b> .....	41
Structure de gestion .....	41
Responsabilité et supervision .....	41
Priorités de gestion pour 2010-2011 .....	41
<b>Annexe : Plans d'évaluation et de vérification interne pour 2010-2011</b> .....	43





Le *Plan d'activités d'Industrie Canada 2010-2011* précise les orientations du Ministère pour la prochaine année, y compris les initiatives qui aideront le pays à sortir de la récession actuelle et à se tailler une place de choix au sein de l'économie mondiale.

En 2010-2011, Industrie Canada aidera l'industrie canadienne à devenir plus productive et plus concurrentielle en élaborant des politiques économiques favorables aux entreprises et à l'économie du savoir.

Il est essentiel de se doter de cadres économiques solides pour permettre au Canada d'occuper la place qui lui revient sur les marchés mondiaux. L'une des priorités du Ministère consiste à élaborer des politiques et des règlements tournés vers l'avenir qui favoriseront la saine concurrence, le commerce et l'investissement, et amélioreront la confiance des consommateurs. Ainsi, nous serons davantage en mesure de créer des emplois, de soutenir la croissance économique et d'instaurer une prospérité durable.

Afin de tirer parti des retombées de nos investissements en sciences et en technologie, nous consacrerons des efforts importants à façonner l'économie axée sur le savoir. En collaboration avec les partenaires du portefeuille de l'Industrie, le Ministère continuera à promouvoir la commercialisation des technologies de pointe et à appuyer la recherche-développement, surtout dans les secteurs les plus touchés par la récession.

Dans le cadre des mesures soutenues adoptées par le gouvernement afin d'appuyer l'économie en ces temps de crise économique mondiale, le Ministère terminera la mise en œuvre des mesures de stimulation prévues dans le [Plan d'action économique du Canada](#). Nous soutiendrons encore les industries traditionnelles, notamment le secteur manufacturier et l'industrie de l'automobile, et les aiderons à connaître une croissance économique à long terme.

Du côté des ressources humaines, le Plan d'activités de cette année met l'accent sur notre engagement à établir une main-d'œuvre qualifiée. Chaque jour, des milliers d'employés d'Industrie Canada viennent au travail pleinement conscients du rôle important qu'ils jouent dans la vie des Canadiens. Le Ministère continuera d'appliquer sa stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats, de manière à attirer et à retenir les employés les plus compétents et talentueux.

Grâce au travail d'équipe et à l'engagement de ses employés, le Ministère peut être fier du rôle qu'il joue dans les efforts déployés par le gouvernement pour traverser cette période difficile de récession, tout en respectant ses obligations au chapitre des politiques, des programmes et de la législation. Pour ce qui est de l'avenir, nous poursuivrons nos efforts en vue de consolider l'économie à mesure que la reprise se fera sentir.

Le sous-ministre,

Le sous-ministre délégué principal,

Richard Dicerni

Paul Boothe



Le plan d'activités annuel d'Industrie Canada constitue un important outil de gestion, qui permet de communiquer aux employés et aux Canadiens intéressés les priorités et attentes ministérielles pour l'exercice à venir. Le plan présente les stratégies clés, les objectifs et les éléments moteurs. Il fournit de l'information sur les activités du Ministère et décrit la contribution des divers secteurs et directions générales au mandat d'Industrie Canada, qui est d'aider les Canadiens à devenir plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir.

Le plan d'activités d'Industrie Canada s'inscrit dans un exercice de planification ministérielle plus vaste, qui comprend le *Rapport sur les plans et les priorités*, les plans d'activités des secteurs et des directions générales et divers plans et rapports ministériels dans des domaines comme les ressources humaines et la technologie de l'information. Ensemble, ces produits et instruments rendent pleinement compte du travail, des priorités et des plans du Ministère et expliquent comment Industrie Canada s'y prendra pour exécuter son mandat dans les années à venir.

Le [site Web d'Industrie Canada](#) renferme de l'information supplémentaire sur le Ministère, entre autres ses plans et ses priorités.

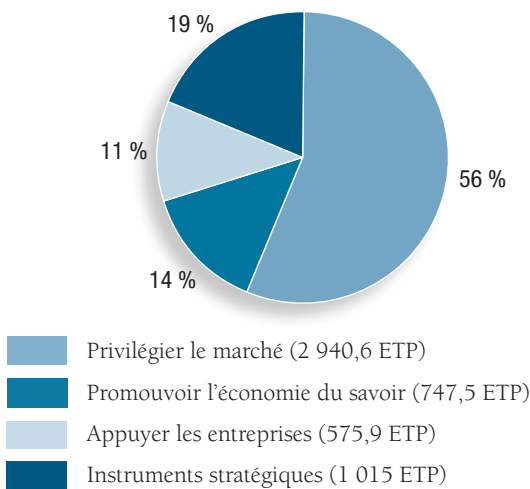


## Mandat et ressources

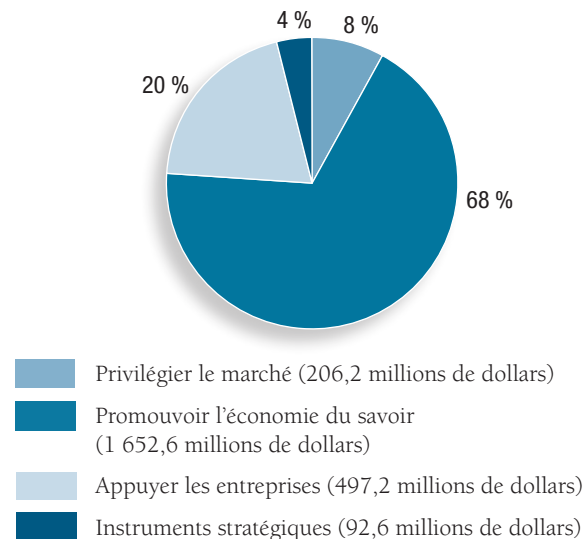
Industrie Canada a pour [mandat](#) d'aider l'industrie canadienne à devenir plus productive et concurrentielle dans l'économie mondiale et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

À l'appui de ce mandat, Industrie Canada utilise ses ressources humaines et financières pour élaborer, mettre en œuvre et superviser un large éventail de programmes et activités se rapportant à l'industrie, aux sciences et à la technologie, au commerce, aux télécommunications, à la consommation, aux sociétés, à la concurrence et à la restriction du commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, aux petites entreprises et au tourisme.

**Total des ressources humaines ministérielles pour 2010-2011 par stratégie clé**  
(5 279 équivalents temps plein [ETP])



**Total des dépenses ministérielles prévues pour 2010-2011 par stratégie clé**  
(2 448,6 millions de dollars)



## Organisation

Industrie Canada compte 15 [secteurs et directions générales](#), ayant chacun ses propres responsabilités et compétences. De plus, le Ministère travaille en étroite collaboration avec 11 ministères et organismes qui forment le [portefeuille de l'Industrie](#). On trouvera de l'information sur chaque secteur et les partenaires du portefeuille de l'Industrie sur le site Web d'[Industrie Canada](#).

Outre son administration centrale à Ottawa, le Ministère compte plusieurs autres bureaux dans la région de la capitale nationale ainsi que 5 [bureaux régionaux](#) situés à Vancouver, à Edmonton, à Toronto, à Montréal et à Halifax, 10 bureaux auxiliaires et plusieurs bureaux de district. Les bureaux régionaux permettent au Ministère de tirer parti des contacts et des réseaux locaux et servent de points d'intégration des activités d'Industrie Canada dans les régions. Par ailleurs, plusieurs

### Où travaillons-nous? (au 31 mars 2009<sup>1</sup>)

Région	Nombre d'employés <sup>2</sup>	%
Colombie-Britannique	172	3,0 %
Alberta	116	2,0 %
Saskatchewan	36	0,6 %
Manitoba	78	1,3 %
Ontario	507	8,7 %
Québec	288	4,9 %
Région de la capitale nationale	4 525	77,3 %
Nouveau-Brunswick	33	0,6 %
Territoires du Nord-Ouest	6	0,1 %
Nouvelle-Écosse	70	1,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	20	0,3 %
Île-du-Prince-Édouard	2	0,0 % <sup>3</sup>
Yukon	1	0,0 % <sup>4</sup>
<b>Total</b>	<b>5 854</b>	<b>100 %</b>

Source : Industrie Canada, *Rapport annuel sur le rendement de la gestion des ressources humaines 2008-2009*

<sup>1</sup> Données les plus récentes disponibles.

<sup>2</sup> Inclut les employés nommés pour une période indéterminée, les employés nommés pour une période déterminée et les employés occasionnels, mais non les étudiants.

Au moment de la préparation du rapport, aucun employé ne travaillait au Nunavut.

<sup>3</sup> Avant arrondissement = 0,034 %

<sup>4</sup> Avant arrondissement = 0,017 %



programmes ont une présence régionale, notamment ceux qui sont exécutés par le Bureau de la concurrence, Mesures Canada, le Bureau du surintendant des faillites, le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications et l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor).

La carte ci-dessous présente l'emplacement des bureaux régionaux, des bureaux auxiliaires et des bureaux de district d'Industrie Canada.



## Effectif

Au 31 mars 2009 (données les plus récentes disponibles), Industrie Canada employait plus de 5 800 personnes au pays, entre autres des économistes, des ingénieurs, des scientifiques, des agents de commerce, des inspecteurs, des métrologistes, des statisticiens et des comptables. Ces employés sont épaulés par des spécialistes internes dans des domaines comme les ressources humaines, la gestion financière, les communications, la gestion de l'information et la technologie de l'information.

Industrie Canada s'est engagé à être un organisme où les gens sont fiers de travailler et où leur travail fait vraiment la différence. La vision du Ministère concernant la gestion des employés s'inspire du [Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique](#) et de la Stratégie triennale de gestion axée sur les gens pour le renouvellement et les résultats d'Industrie Canada.

## Le saviez-vous?

**Industrie Canada a été reconnu comme l'un des 25 meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale en 2010.**

Les rédacteurs en chef de [Canada's Top 100 Employers](#) ont évalué Industrie Canada en fonction de plusieurs facteurs : lieu de travail; ambiance de travail et aspect social; prestations de maladie, avantages financiers et prestations familiales; vacances et congés; communications avec les employés; gestion du rendement; formation et perfectionnement professionnel; et participation de la collectivité.

On trouvera de plus amples renseignements sur cette [enquête](#) dans le site Web de [Canada's Top 100 Employers](#).





On trouvera de plus amples renseignements sur les employés d'Industrie Canada et le travail qu'ils font sur la page [Carrières](#) d'Industrie Canada.

### Industrie Canada : un travail qui fait la différence\*

Chaque jour, des milliers de Canadiens talentueux se rendent au travail à Industrie Canada. Ils y vont pour relever des défis et parce qu'ils savent qu'ils jouent un rôle important dans la vie des Canadiens.

Nous sommes fiers de notre travail. Dans le cadre de celui-ci, nous nous efforçons de privilégier le marché canadien, d'appuyer les entreprises et de promouvoir l'économie du savoir.

Les experts chevronnés d'Industrie Canada sont une source d'idées et de solutions innovatrices. Ils apportent avec eux les talents uniques et les enseignements précieux tirés de l'expérience, qui leur sont utiles pour traiter les aspects techniques, économiques et industriels inhérents à la politique publique du Canada. La nature de notre travail et le professionnalisme de nos collègues font du travail à Industrie Canada une expérience fascinante et valorisante.

### Respect

Nous accordons de l'importance à la diversité de notre effectif ainsi qu'à l'éventail de perspectives qu'il apporte dans le cadre du travail que nous faisons. C'est pourquoi nous nous efforçons de faire en sorte que notre milieu de travail soit équitable, accommodant et respectueux, et que notre effectif soit représentatif de la diversité sociale et ethnique du Canada. Parallèlement, nous créons une ambiance qui incite à utiliser indifféremment l'une ou l'autre des langues officielles. Nous veillons aussi à ce que les services d'Industrie Canada soient offerts dans les deux langues officielles, et nous encourageons et appuyons nos employés pour qu'ils renforcent leur capacité de travailler dans leur seconde langue officielle.

### Épanouissement

L'apprentissage continu constitue un volet important de notre travail. Industrie Canada appuie l'épanouissement professionnel et personnel de ses employés. Chaque employé, en collaboration avec son gestionnaire, est encouragé à élaborer un plan d'apprentissage adapté à ses besoins personnels, qui peut inclure des possibilités de perfectionnement professionnel, d'avancement, d'encadrement et de formation. En outre, les réseaux de jeunes professionnels organisent diverses activités comme des événements de réseautage et des exercices de renforcement des liens, qui contribuent à façonner notre milieu de travail. Le Secteur de l'industrie, le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, le Secteur de la politique stratégique, le Secteur des sciences et de l'innovation et le Bureau de la concurrence ont mis en place des réseaux de jeunes professionnels auxquels tous les employés peuvent adhérer librement.

### Renouvellement

Faire du Ministère un lieu de travail idéal ne se limite pas à un simple exercice de gestion. C'est un projet ambitieux qui repose sur l'engagement et la mobilisation de tous les employés et gestionnaires à tous les échelons de l'organisation. Il s'agit de miser sur les idées des gens et de fournir des avis et des services de qualité. Il s'agit de recruter et de perfectionner des employés motivés qui veulent vraiment que leur travail donne des résultats tangibles. Industrie Canada s'efforce de favoriser un milieu de travail et une culture qui appuient les travailleurs du savoir d'aujourd'hui mais demeurent suffisamment souples pour que nous puissions avec confiance relever les défis de demain.

\* Tiré de la stratégie de recrutement postsecondaire d'Industrie Canada pour le renouvellement de la fonction publique.

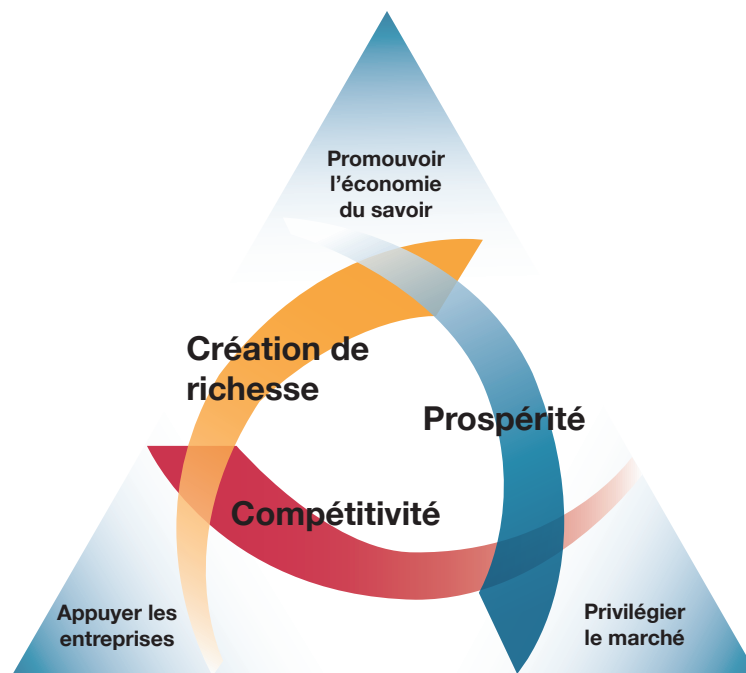


## Stratégies et résultats

Les diverses et nombreuses activités que mène Industrie Canada pour exécuter son mandat s'articulent autour des trois stratégies clés interdépendantes qui se renforcent mutuellement.

### Promouvoir l'économie du savoir

Industrie Canada investit dans les sciences et la technologie pour créer des connaissances et permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour être concurrentiels et prospères dans une économie mondiale axée sur le savoir. Ces investissements font en sorte que les découvertes et les percées décisives aient lieu ici, au Canada, et que les Canadiens profitent des avantages sociaux et économiques qu'elles entraînent.



### Appuyer les entreprises

Industrie Canada encourage l'innovation et la productivité des entreprises, car celles-ci créent des emplois et de la richesse. Favoriser le développement économique dans les collectivités stimule le développement des compétences et permet d'approfondir les idées et de saisir les occasions dans tout le pays.

### Privilégier le marché

Industrie Canada favorise la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques-cadres économiques propices à la concurrence, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat et qui suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Ces trois stratégies clés décrivent *comment* Industrie Canada obtient ses résultats stratégiques et appuie les [résultats du gouvernement du Canada](#). Chacune des stratégies clés est mise en œuvre au moyen de plusieurs activités de programme gérées par les secteurs et directions générales d'Industrie Canada. Les instruments stratégiques, soit la gestion axée sur les gens, la gérance, la gestion de l'information et de la technologie ainsi que les communications et la mobilisation, appuient toutes les activités de programme et jettent les bases du travail effectué par le Ministère pour atteindre ses résultats stratégiques.



## Comment Industrie Canada exécute son mandat

Le diagramme suivant illustre la façon dont les activités d'Industrie Canada appuient les résultats stratégiques du Ministère et les résultats du gouvernement du Canada.

Résultats du gouvernement du Canada			
Un marché équitable et sécurisé	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	Une croissance économique forte Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	
Industrie Canada a établi trois <b>résultats stratégiques</b> qui sont axés sur les résultats du gouvernement du Canada dans les domaines des affaires économiques et internationales et qui contribuent à ces résultats.			
Le marché canadien est efficace et concurrentiel	Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte	Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable	
Industrie Canada a recours à trois <b>stratégies clés</b> pour obtenir ses résultats stratégiques, qui lui permettent d'exécuter son mandat, soit aider l'industrie canadienne à devenir plus productive et concurrentielle dans l'économie mondiale et ainsi améliorer le bien-être économique et social des Canadiens.			
Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques	Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences	Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité	
Industrie Canada entreprend diverses <b>activités de programme</b> pour mettre en œuvre ses stratégies clés et contribuer à la réalisation de ses résultats stratégiques.			
Cadre et réglementation du marché	Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation	Économie de l'entrepreneuriat	
Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne	Centre de recherches sur les communications Canada	Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées	
Programme des consommateurs	Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées	Développement économique et régional des collectivités	
Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur		Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien	
Les <b>instruments stratégiques</b> d'Industrie Canada appuient la mise en œuvre des activités de programme et des stratégies clés du Ministère et jettent les bases pour la réalisation de ses résultats stratégiques.			
Gestion axée sur les gens	Gérance	Gestion de l'information et de la technologie	Communications et mobilisation



Un large éventail de facteurs internes et externes influent sur le travail d'Industrie Canada. Les programmes et les services que le Ministère offre sont déterminés par les politiques et les priorités du gouvernement du Canada et doivent continuellement s'adapter aux tendances économiques, sociales et technologiques. Parallèlement, la gestion de ces programmes et services dépend du personnel, des budgets, des processus et des outils opérationnels. Tous ces facteurs constituent le cadre de fonctionnement d'Industrie Canada et jouent un rôle crucial en façonnant les stratégies clés et les objectifs opérationnels du Ministère.

Les facteurs suivants influenceront sur le travail d'Industrie Canada en 2010-2011 :

## Facteurs externes

- Politiques et priorités du gouvernement du Canada
- Contexte économique national et mondial
- Tendances démographiques et tendances de la population active
- Progrès scientifiques et technologiques
- Intérêts des consommateurs
- Relations avec les partenaires et les intervenants

## Facteurs internes

- Gestion axée sur les gens
- Gestion de l'information
- Technologie de l'information
- Planification des investissements

## Facteurs externes

### Politiques et priorités du gouvernement du Canada

#### *Le Plan d'action économique du Canada*

Adopté en janvier 2009 dans le cadre du budget de 2009, le [Plan d'action économique du Canada](#) accorde la priorité à une reprise économique rapide au Canada, soutient une croissance économique à long terme au pays et joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux concertés à l'appui d'une relance économique mondiale. Une partie des mesures de relance du Plan d'action économique vise à stimuler l'innovation de sorte que les entreprises puissent devenir plus concurrentielles et plus prospères. De cette façon, les fonds de relance auront un effet positif durable sur l'économie canadienne.

Industrie Canada joue un rôle important dans la mise en œuvre de nombreuses politiques et initiatives de relance prévues par le Plan d'action économique. Ainsi, le Ministère a distribué des fonds de relance aux industries traditionnelles, dont le secteur manufacturier, et a fourni une aide au secteur canadien de l'automobile à l'appui de la restructuration ordonnée de cette importante industrie, afin que le Canada maintienne sa part dans la production nord-américaine. Selon le ministère des Finances, le Plan d'action économique protège 52 000 emplois dans l'industrie automobile.

En outre, grâce au Programme d'infrastructure du savoir, le Ministère octroie 2 milliards de dollars sur deux ans pour la création d'emplois dans les collectivités du Canada en renouvelant les installations de recherche et de formation des universités et collèges canadiens. L'investissement dans les installations de recherche et de formation aidera à assurer que ces établissements continuent de jouer un rôle crucial dans la formation de travailleurs hautement qualifiés. Le Ministère offre également une aide aux industries traditionnelles, dont le secteur manufacturier, et à celles qui sont fortement touchées par le ralentissement économique.

Les mesures supplémentaires de relance prévues par le Plan d'action économique offrent au Ministère la possibilité de progresser dans la réalisation de ses résultats stratégiques. Industrie Canada continuera de porter attention en 2010-2011 à la gestion judicieuse des initiatives du Plan d'action économique en les suivant de près, en établissant des rapports et en faisant preuve d'une diligence raisonnable.



## FedDev Ontario

Établie officiellement le 13 août 2009, la nouvelle Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario ([FedDev Ontario](#)) est chargée de mener des programmes fédéraux de développement économique adaptés aux priorités particulières des travailleurs, des entreprises et des collectivités du Sud de l'Ontario. FedDev Ontario travaille en étroite collaboration avec Industrie Canada et [FedNor](#) afin d'assurer une transition progressive à un fonctionnement à pleine capacité et d'éliminer tout chevauchement éventuel dans les activités. Plusieurs activités autrefois menées par Industrie Canada seront entièrement transférées à FedDev Ontario en 2010-2011.

## Contexte économique national et mondial

Au cours de l'année écoulée, l'économie canadienne a beaucoup souffert du ralentissement économique mondial. Les problèmes sur les marchés financiers mondiaux ont entraîné une perte considérable de richesses pour les entreprises et consommateurs canadiens, sapant la confiance des consommateurs et freinant les dépenses. Selon Statistique Canada, le resserrement des conditions de crédit a nuí aux grandes industries canadiennes, et de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi. Le taux de chômage a d'ailleurs atteint 8,5 p. 100 en novembre 2009. De plus, le Bureau du surintendant des faillites signale que les faillites de particulier ont augmenté de 31,4 p. 100 entre novembre 2008 et novembre 2009, par rapport à la période de 12 mois précédente, tandis que le nombre de faillites commerciales a chuté de 8,5 p. 100.

L'évolution économique favorable donne à penser que le pays sort de la récession. On a assisté à une reprise de la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) du Canada au troisième trimestre de 2009. La confiance des consommateurs et les ventes au détail n'ont cessé d'augmenter depuis décembre 2008, tandis que les mises en chantier ont progressé depuis avril 2009. Le ministère des Finances prévoit également une croissance positive de 2,3 p. 100 en 2010. Selon le Fonds monétaire international, les principaux points forts économiques du pays, notamment la solidité de son système financier et de son secteur du logement, ont permis au Canada de s'en sortir mieux que d'autres économies avancées pendant le ralentissement et d'être mieux armé que de nombreux autres pays pour aborder la reprise économique.

Malgré les signes récents de reprise, la croissance économique mondiale risque de demeurer faible à court terme. Selon le Fonds monétaire international, la reprise mondiale sera probablement faible par rapport à ce qui a été observé par le passé, et nombre de Canadiens demeureront aux prises avec d'énormes difficultés financières, en particulier si le taux de chômage atteint 9 p. 100 en 2010, comme le prévoit le ministère des Finances. La limitation de l'accès aux capitaux de risque et le resserrement des conditions de crédit empêchent de nombreuses industries, y compris le secteur des technologies de l'information et des communications, de reprendre pied et d'accroître leur compétitivité mondiale. Une reprise soutenue dépend également de la vigueur des industries canadiennes d'exportation, qui demeurent touchées par les difficultés économiques qu'éprouvent leurs partenaires commerciaux et par la force du dollar.

Du fait que les agissements anticoncurrentiels sont généralement plus fréquents pendant les périodes économiques difficiles, il pourrait y avoir, en 2010-2011, plus de cas de fixation des prix et de collusion pour se partager les marchés, et certains Canadiens pourraient être de plus en plus vulnérables aux escroqueries. De plus, la promotion et le maintien d'un contexte commercial concurrentiel peuvent devenir de plus en plus complexes, puisque la conjoncture de récession accroît généralement le nombre de fusions visant des entreprises en difficulté financière. Cette situation intensifie également les pressions en faveur d'une accélération de l'examen de certains fusionnements.

### Prévisions économiques canadiennes

	2009	2010
Croissance du PIB réel	-2,3 %	2,3 %
Inflation de l'indice des prix à la consommation	0,5 %	1,8 %
Taux de chômage	8,5 %	9,0 %

Source : Enquêtes du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé, *Mise à jour des projections économiques et financières*, septembre 2009



À moyen et à long terme, l'économie canadienne subira de profonds changements, étant donné que les industries feront face à une nouvelle concurrence, à la demande de nouveaux produits et services et à l'évolution des marchés mondiaux. La pression exercée sur les entreprises canadiennes pour qu'elles s'adaptent à l'évolution des conditions mondiales s'intensifie, en ce qui concerne spécialement les répercussions des économies émergentes sur le contexte économique mondial, l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement et l'évolution rapide des nouvelles technologies. Bien que le Canada soit passé à une économie axée sur les services, l'industrie manufacturière demeure un moteur économique important. De plus, l'économie fait la transition à des industries axées sur l'innovation, comme les services aux entreprises du savoir, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications ainsi que l'aérospatiale et la défense.

Dans l'ensemble, Industrie Canada est bien placé pour continuer à appuyer la performance des entreprises et industries canadiennes en les aidant à comprendre l'évolution du paysage mondial et à en tirer parti, en faisant la promotion du perfectionnement professionnel, des études postsecondaires et de l'accroissement des connaissances sectorielles, et en favorisant l'innovation en affaires ainsi que la compétitivité et la productivité des entreprises.

## Le Canada et l'économie mondiale

Pour être concurrentiel dans une économie mondiale tributaire des chaînes de valeur mondiales, les entreprises canadiennes doivent rayonner à l'échelle internationale et se montrer souples, en particulier pour suivre le rythme des nouvelles puissances économiques comme le Brésil, l'Inde et la Chine.

Industrie Canada continue d'élaborer des stratégies, des politiques et des programmes, en consultation avec les intervenants de l'industrie et du gouvernement, afin d'aider les entreprises à relever les nombreux défis liés à la participation aux marchés mondiaux, notamment la faiblesse économique persistante des principaux partenaires commerciaux, les obstacles à l'accès aux marchés internationaux, les taux d'intérêt et la hausse du coût des facteurs de production.

## Tendances démographiques et tendances de la population active

Les changements démographiques observés au Canada représentent un problème unique pour la prospérité économique à long terme du pays. Selon Statistique Canada, l'espérance de vie au Canada a atteint un record, soit 80,7 ans, et l'âge médian des Canadiens est passé de 27,5 ans à 39,5 ans entre 1956 et 2006. La population canadienne a donc vieilli de 12 ans par rapport au milieu des années 1950. De nombreux analystes croient que la durabilité et la croissance économiques futures du Canada dépendront d'une productivité accrue qui compensera la pénurie éventuelle de main-d'œuvre découlant du vieillissement de la population et du changement dans la composition de la population active. Selon le Conference Board du Canada, les pénuries de main-d'œuvre se feront sentir après 2010, et l'écart entre l'offre et la demande donnera lieu à une concurrence acharnée pour attirer des employés talentueux de plus en plus mobiles. Par ailleurs, l'immigration, qui est à l'origine des deux tiers de la croissance démographique du Canada, devrait continuer à jouer un rôle important dans la durabilité économique du pays.

## Progrès scientifiques et technologiques

Les sciences et la recherche-développement sous-tendent la position du Canada dans une économie du savoir où le succès repose sur la capacité des entreprises d'innover et de demeurer au sommet de la courbe technologique. De plus, la capacité du Canada à relever nombre des défis du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la gestion de l'énergie et des ressources naturelles, repose sur les connaissances et technologies nouvelles. En 2007, le Canada s'est classé au premier rang des pays du G7 pour ce qui est de la recherche-développement effectuée dans le secteur de l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB. Toutefois, les dépenses intérieures brutes du Canada au titre de la recherche-développement en pourcentage du PIB demeurent modérées, comparativement à celles d'autres pays membres de l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#), et ce, en raison principalement du faible investissement du secteur des entreprises dans la recherche-développement.



Le gouvernement du Canada a annoncé de nouvelles dépenses de 5,1 milliards de dollars dans le cadre du Plan d'action économique pour l'infrastructure scientifique et technologique, la recherche, le perfectionnement professionnel et la commercialisation. Il s'agit de l'un des plus gros investissements fédéraux en sciences et en technologie jamais consenti. Ces investissements devraient stimuler immédiatement la recherche dans le secteur privé et universitaire et améliorer à long terme le milieu de travail des chercheurs. Industrie Canada participe de près à la distribution du financement fédéral alloué aux sciences et à la technologie, avec des investissements effectués conformément à la stratégie fédérale des sciences et de la technologie de 2007, intitulée [\*Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada\*](#). Plus précisément, Industrie Canada cherche à combler le déficit d'innovation entre les établissements des secteurs public et privé en encourageant la collaboration à l'étape préconcurrentielle de l'élaboration des produits et en favorisant des partenariats stratégiques entre des organismes privés et publics qui privilégient une approche concertée en vue de renforcer la capacité du Canada en sciences et en technologie.

### Le saviez-vous?

**Industrie Canada accorde 50 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut d'informatique quantique de l'Université de Waterloo.**

Grâce à cet investissement de 50 millions de dollars, l'Institut d'informatique quantique pourra construire les installations, acquérir le matériel et recruter le personnel dont il a besoin pour guider le monde vers la prochaine génération de technologie informatique.

En tant que centre intégré de recherche, l'Institut appuiera la formation de personnel hautement qualifié et l'élaboration de nouvelles connaissances. Il favorisera une approche pluridisciplinaire et fera la promotion d'une collaboration entre les scientifiques ainsi qu'entre les partenaires de l'industrie et du gouvernement, approche qui pourrait donner lieu à des découvertes majeures.

L'Institut compte mettre au point et commercialiser des applications et des appareils qui pourront, par exemple, remplacer les ordinateurs actuels par des appareils ayant la capacité de décomposer de grands nombres en facteurs, et ce, 10 000 fois plus vite que les ordinateurs actuels.

### Intérêts des consommateurs

L'instabilité économique, la mondialisation des chaînes d'approvisionnement et les bouleversements dans les technologies employées pour vendre et commercialiser les produits et services touchent les consommateurs canadiens de diverses façons et rendent difficile la tâche d'Industrie Canada, au chapitre de la protection des intérêts des consommateurs. Comme la conjoncture économique difficile devrait se maintenir en 2010-2011, on fera probablement pression sur le Ministère pour qu'il accorde une plus grande priorité aux principes régissant les décisions d'achat ou d'épargne des consommateurs. Avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux, le Ministère s'emploiera à déterminer et à communiquer les moyens les plus rentables d'accroître la conformité à la législation sur la protection des consommateurs au pays, à donner aux consommateurs la possibilité de mieux se faire entendre dans le cadre de l'élaboration des politiques et à offrir des renseignements pertinents aux consommateurs.

### Relations avec les partenaires et les intervenants

Des relations solides et fructueuses avec les partenaires et les intervenants sont essentielles à l'exécution du mandat d'Industrie Canada. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec, entre autres, les ministères et organismes fédéraux; les gouvernements provinciaux, territoriaux et étrangers; les représentants de l'industrie et les consommateurs; et les établissements universitaires et sans but lucratif. Compte tenu de l'augmentation des possibilités et des défis attribuables à la situation économique mondiale, dont le rôle d'Industrie Canada dans la mise en œuvre du Plan d'action économique, les partenariats et les relations avec les intervenants demeureront une priorité essentielle pour le Ministère tout au long de 2010-2011.



## Facteurs internes

### Gestion axée sur les gens

Le succès d'Industrie Canada dans la gestion stratégique de son effectif a une incidence directe sur sa capacité à mener à bien le programme d'activités du gouvernement. Une gestion appropriée de la main-d'œuvre se traduit par la création et le maintien en poste d'un effectif productif, durable, compétent, diversifié et capable de s'adapter, en fonction des grandes priorités suivantes du Ministère en matière de ressources humaines :

- recrutement et gestion de diplômés prometteurs;
- perfectionnement et gestion des talents des futurs chefs de file;
- maintien en poste et gestion des talents de l'effectif en place.

Pour s'attaquer à ces priorités, Industrie Canada a adopté une approche globale de la planification des ressources humaines, en élaborant notamment la Stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats. Cette stratégie triennale comprend une série d'initiatives de gestion axée sur les gens, définies à la fois à l'échelle de l'organisation et au sein des secteurs par l'intermédiaire du processus de planification intégrée du Ministère.

### Profil démographique d'Industrie Canada (au 31 mars 2009, portant sur l'exercice 2008-2009\*)

**Employés :** 5 854 employés, comprenant 5 538 employés pour une période indéterminée, 159 employés occasionnels et 157 employés nommés pour une période déterminée. Le Ministère emploie également 156 étudiants, soit un nombre total de 6 010 employés. Le nombre d'étudiants est le plus élevé des cinq dernières années.

**Principales catégories professionnelles :** Sur les 35 catégories d'Industrie Canada, les groupes CO, AS, CR et CS représentent 51,1 % de l'effectif, mais les CO demeurent la catégorie professionnelle la plus importante du Ministère (16,8 %).

**Sexe :** 51,4 % de femmes (3 009 employées); 48,6 % d'hommes (2 845 employés). La proportion de femmes a augmenté continuellement au cours des cinq dernières années.

**Âge moyen :** 43,8 ans

**Langue officielle principale :** Anglais (60 %); français (40 %)

**Bilinguisme :** 55 % des postes sont désignés bilingues. En mars 2009, 89,5 % des employés respectaient le profil linguistique de leur poste, 8,3 % ne le respectaient pas et 2,3 % avaient des résultats mitigés. La légère baisse au cours des trois dernières années peut être attribuée au fait qu'un moins grand nombre d'employés des catégories AS, CO et CR respectaient le profil de leur poste.

**Équité en matière d'emploi :** Femmes (51,4 %); minorités visibles (12,2 %); personnes handicapées (5,1 %); Autochtones (2,4 %). D'après les données du recensement de 2006, Industrie Canada dépasse les taux de disponibilité au sein de la population active pour les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées, mais accuse un déficit de 1,1 % par rapport à son objectif pour les minorités visibles. Malgré une augmentation globale de la représentation des minorités visibles au cours des trois dernières années, le taux de départ de membres des minorités visibles a dépassé le taux d'embauche. En outre, les groupes désignés sont sous-représentés dans certaines catégories professionnelles.

**Roulement :** Le nombre d'employés pour une période indéterminée a progressé de 1,6 % en 2008-2009, et 53,3 % de ces nouveaux employés ont été recrutés selon un processus externe. Le personnel employé pour une période indéterminée (566) a été embauché dans les catégories suivantes : PE (27,3 %); FI (25,2 %); ES (24,1 %); IS (20,3 %). Au cours de la même période, 550 employés ont quitté Industrie Canada, et les taux de départ les plus élevés se situent dans les catégories PE, ES et EX, ce qui est conforme aux tendances observées à l'échelle de la fonction publique\*\*.

**Durée des fonctions :** 34 % des employés occupent leur poste actuel depuis moins de deux ans; 32 %, depuis deux à cinq ans; et 34 %, depuis plus de cinq ans. Au moins la moitié des employés d'Industrie Canada des catégories ES, EX, FI et PE occupent le même poste depuis moins de deux ans.

**Retraite :** 191 employés (3,5 %) ont pris leur retraite. En moyenne, ils avaient 58,8 ans et comptaient 28 ans de service dans la fonction publique. Sur ce nombre, 28 % étaient des cadres de catégorie intermédiaire à supérieure, soit une baisse de 45 % par rapport à l'exercice précédent. Près de la moitié (44,5 %) des personnes ayant pris leur retraite appartenaient aux catégories AS ou CO. Au cours des trois prochaines années, 30 % des employés du Ministère seront admissibles à la retraite.

Source : Industrie Canada, *Rapport annuel sur le rendement de la gestion des ressources humaines 2008-2009*

\* Données les plus récentes disponibles

\*\* Voir *Étude sur la mobilité des fonctionnaires* (Rapport de la Commission de la fonction publique du Canada, 2008)





## Gestion de l'information

Dans une organisation fondée sur le savoir comme Industrie Canada, l'information est à la fois une ressource stratégique et un actif principal fort précieux. La perte de la mémoire de l'organisation en raison du départ à la retraite et d'autres sources de roulement des employés a mis en évidence la nécessité d'adopter des méthodes plus systématiques de gestion de l'information au Ministère. Parallèlement, Industrie Canada est aux prises avec une croissance appréciable à la fois de la quantité et de la complexité de l'information. La demande de services de gestion intégrée de l'information s'accroît, et il en va de même des exigences applicables à la documentation de la prise de décisions et à la reddition de comptes, à la transparence et à l'accès aux dossiers gouvernementaux. Pour répondre à ces impératifs, le Ministère doit élaborer des politiques régissant l'utilisation pertinente de technologies et d'outils nouveaux (par exemple, les wikis et d'autres médias sociaux) et s'assurer que les décisions d'investissement dans la gestion de l'information sont conformes aux priorités ministérielles et contribuent à de hauts niveaux de service aux Canadiens.

## Technologie de l'information

Au début de l'exercice 2009-2010, Industrie Canada a mis en place une stratégie quinquennale en matière de technologie de l'information (TI) pour appuyer l'évolution soutenue des systèmes et processus de TI et, par conséquent, renforcer sa capacité à assurer aux Canadiens des services axés sur les TI. Les principaux thèmes de la stratégie consistent à promouvoir l'harmonisation des investissements dans les TI avec les objectifs opérationnels du Ministère et à encourager une plus grande collaboration horizontale dans l'élaboration de systèmes au sein d'Industrie Canada et du gouvernement dans son ensemble.

En 2010-2011, Industrie Canada s'efforcera d'assurer des services de TI de qualité en harmonie avec les objectifs opérationnels de ses clients et propres à soutenir ces objectifs. Pour mieux appuyer les secteurs et les programmes, le Ministère privilégiera le développement d'un cadre d'architecture d'entreprise, afin de faire respecter les normes et de valider une approche intégrée dans le but d'élaborer des applications opérationnelles fondées sur le développement global et la gestion du portefeuille d'applications.

En outre, les programmes d'Industrie Canada commandent l'introduction d'une nouvelle fonctionnalité dans les systèmes de TI, en particulier pour faciliter la collaboration et la présentation de rapports. Plusieurs projets sont prévus en 2010-2011 afin d'améliorer l'infrastructure, les services et les systèmes de TI d'Industrie Canada pour répondre à ces besoins opérationnels.

## Le saviez-vous?

**Industrie Canada offre un large éventail de renseignements, de produits et de services en ligne à l'intention de ses clients.**

Les ressources en ligne du Ministère sont les suivantes :

- information et outils sur les entreprises, le financement, la propriété intellectuelle, la réglementation, le commerce et l'investissement ainsi que la durabilité;
- répertoires d'entreprises;
- rapports économiques et études de marché;
- information sur les programmes d'infrastructure ainsi que sur les initiatives de développement régional et rural;
- information sur les programmes et les services appuyant les sciences, la technologie et l'innovation;
- outils et information concernant la radio, le spectre et les communications;
- information à l'intention des consommateurs, des jeunes et des organisations à but non lucratif.

Le site Web d'Industrie Canada renferme une liste des [programmes et services](#) offerts par le Ministère.



## Planification des investissements

La mise en œuvre pangouvernementale de la [Politique de planification des investissements](#) du Conseil du Trésor devrait être achevée d'ici mars 2012. Cette politique, qui se rattache à la [Politique sur la gestion des projets](#), fait la promotion de l'efficacité dans la gestion des actifs et des services acquis tout au long de leur cycle de vie. La mise en œuvre de ces deux politiques renforcera la gestion de la fonction publique, appuiera l'optimisation des ressources et une gérance avisée, contribuera à la prise de décisions stratégiques fondées sur des faits et favorisera l'efficacité et l'efficience à l'échelle du gouvernement dans la gestion des ressources.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor instaure graduellement les deux politiques. Les ministères et organismes sont regroupés en quatre vagues et Industrie Canada fait partie de la troisième vague, la mise en œuvre prévue allant d'avril 2010 à mars 2011. À mesure que le Ministère travaille à la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'investissement, il doit consacrer davantage d'attention à l'évolution des processus actuels et à l'établissement de nouveaux processus pour faciliter l'adhésion aux nouvelles politiques. Une mise en œuvre fructueuse nécessitera une participation et un soutien actifs à tous les niveaux du Ministère. Les secteurs recevront des mises à jour régulières et des rapports d'étape tout au long du processus de mise en œuvre.



# Stratégies clés et objectifs opérationnels pour 2010-2011

Trois stratégies clés définissent la façon dont Industrie Canada atteint ses résultats stratégiques et, à terme, son mandat :

Résultats stratégiques <i>Ce qu'Industrie Canada a l'intention de mettre en place</i>	Stratégies clés <i>Les moyens mis en œuvre par Industrie Canada pour s'acquitter de son mandat</i>
Le marché canadien est efficace et concurrentiel	Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques
Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte	Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences
Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création d'une richesse durable	Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité

Industrie Canada fera le suivi des objectifs opérationnels de 2010-2011 qui sont les principaux résultats à atteindre au cours de l'exercice, par l'intermédiaire de son processus de mesure du rendement et d'établissement de rapports. Dans le cadre de ce processus, le *Rapport sur les plans et les priorités* présenté annuellement établit les indicateurs de rendement et les objectifs, tandis que le *Rapport sur le rendement* du Ministère décrit le rendement par rapport à ces indicateurs et à ces objectifs. En plus de poursuivre les objectifs opérationnels cernés dans le plan d'activités de 2010-2011, le Ministère prendra les mesures nécessaires pour répondre à toute nouvelle initiative gouvernementale ou ministérielle.

Un [rapport d'étape](#) (au 1<sup>er</sup> décembre 2009) sur les objectifs opérationnels établis dans le plan d'activités de 2009-2010 peut être consulté sur le site Web d'Industrie Canada.

## Éléments moteurs pour 2010-2011

Les éléments moteurs, notamment la disponibilité d'employés ayant les compétences et les aptitudes requises, ont une incidence directe sur la capacité d'Industrie Canada à mettre en œuvre ses stratégies clés. Certains des principaux facteurs opérationnels et des possibilités ayant une incidence sur la façon dont Industrie Canada exécutera ses programmes et atteindra ses résultats en 2010-2011 sont répertoriés ci-dessous, de même que l'information sur la façon dont le Ministère tirera parti des éléments moteurs. Cette liste montre également comment les fonctions stratégiques, y compris la gestion des ressources humaines, concourent à la réalisation des objectifs opérationnels.

- Industrie Canada appuiera la formation en langue seconde pour faire en sorte que les employés respectent les exigences linguistiques de leur poste – en mettant l'accent sur les postes administratifs, de commis et de commerce. La formation en langue seconde appuiera la planification de la relève du Ministère en favorisant l'avancement professionnel, en particulier pour les postes de la catégorie EX.
- Comme la diversité et l'équité en matière d'emploi demeurent une priorité pour le Ministère, celui-ci concentrera ses efforts en 2010-2011 sur le recrutement ciblé, à l'échelle du Ministère, de membres des minorités visibles, de femmes, de personnes handicapées et d'Autochtones, comme l'indique le *Rapport annuel sur le rendement de la gestion des ressources humaines 2008-2009*. En outre, on s'efforcera de créer un milieu de travail qui favorise et appuie la diversité et l'épanouissement professionnel de tous les employés d'Industrie Canada grâce à diverses initiatives de sensibilisation sectorielles et ministérielles.



- Le roulement de l'effectif prévu dans divers groupes – dont les agents de commerce, les statisticiens, les économistes et les agents chargés des politiques – offrira des occasions d'attirer de nouveaux employés et aidera ceux qui sont en place à perfectionner de nouvelles aptitudes et compétences. Des mesures particulières sont prises, dont les suivantes :
  - Plusieurs secteurs élaborent des initiatives pour assurer le transfert des connaissances, recenser les postes d'importance cruciale et maintenir les compétences et le talent par la planification de la relève et le développement du leadership. En outre, le Ministère aura davantage recours à des programmes de rémunération d'affectation spéciale pour faciliter le transfert des connaissances organisationnelles et permettre la formation, dans le but de s'acquitter des responsabilités inhérentes aux différents programmes.
  - Le Ministère déploie diverses initiatives de recrutement au niveau d'entrée pour renouveler les principales catégories professionnelles par les campagnes de recrutement auprès des universités, les salons de l'emploi de la fonction publique et la transition des étudiants. Entre autres activités, Industrie Canada augmentera le nombre d'étudiants recrutés dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant pour compenser le haut niveau de départs à la retraite prévus parmi les agents de commerce. En outre, on aura recours à la dotation collective pour recruter des examinateurs de brevet et des agents de commerce.
  - Le Ministère poursuivra des stratégies ciblées de maintien en poste pour les principales catégories professionnelles. Les programmes de perfectionnement et de formation propres à chaque profession, de même que le Réseau des jeunes professionnels et professionnelles, appuieront l'embauche et le perfectionnement d'employés recrutés au niveau d'entrée. En particulier, Industrie Canada explorera les programmes d'avancement professionnel, pour les employés des catégories EC et CO, qui intègrent une formation visant l'acquisition des compétences et des aptitudes actuelles et futures, dans le but de motiver les employés de ces groupes. Industrie Canada envisagera aussi d'autres options afin d'offrir une formation aux employés en vue du perfectionnement et du maintien à niveau de compétences particulières, notamment une formation technique pour les employés des TI.
- Afin d'assurer la relève ordonnée et efficace des talents des cadres supérieurs, les secteurs renforceront l'apprentissage, la formation, les possibilités de perfectionnement et le mentorat pour que les groupes de la relève des cadres supérieurs disposent des compétences essentielles en gestion et de réelles capacités de leadership afin d'occuper les postes de premier plan laissés vacants par les départs à la retraite.
- Parmi les activités de gestion des talents requises pour gérer les mouvements d'employés, mentionnons l'utilisation de profils de compétences génériques afin de cerner les compétences et les aptitudes requises dans les postes « à risque ». Ces activités faciliteront la planification de la relève, le repérage de débouchés pour le perfectionnement et l'avancement professionnels des employés ainsi que la gestion du rendement afin de recenser les personnes prometteuses et le besoin de perfectionnement de ces recrues. Elles permettront aussi de découvrir et de créer des groupes de relève pour combler les postes qui devraient devenir vacants.
- Le nombre croissant de départs à la retraite et la pénurie de personnes compétentes dans des secteurs de services ministériels comme les marchés publics, la gestion des installations, les communications, les finances, la vérification et l'évaluation, la gestion de l'information et la technologie de l'information ont une incidence sur Industrie Canada, comme d'ailleurs sur le reste de la fonction publique. On poursuivra donc les efforts sur ce front en vue d'explorer la possibilité d'introduire de nouvelles compétences et aptitudes et de perfectionner les employés prometteurs en place, de façon à ce qu'Industrie Canada soit en mesure de répondre à l'évolution des besoins de ses clients et aux exigences environnementales.
- Compte tenu des impératifs de prestation de service, plusieurs secteurs de programme envisagent de déployer de nouveaux outils, systèmes et technologies, entre autres la collaboration, la gestion des dossiers, la gestion de la clientèle, l'établissement de rapports, les portails Web, la gestion de contenu ou de publications sur le Web et d'autres systèmes communs similaires qui peuvent être accessibles. Pour maximiser les avantages et la valeur des investissements dans ces domaines, le Ministère doit aborder ces projets à l'échelle de l'organisation et veiller à ce qu'ils soient menés à bien, conformément aux priorités opérationnelles.



## Stratégie 1 : Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques

### Résultat du gouvernement du Canada

Un marché équitable et sécurisé

entraîne



fait progresser

### Résultat stratégique d'Industrie Canada

Le marché canadien est efficace et concurrentiel

façonne



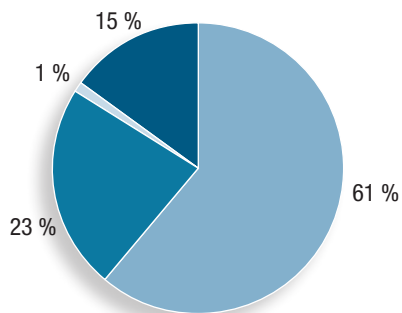
aide à atteindre

### Stratégie clé

Privilégier le marché au moyen de politiques d'encadrement économiques – Industrie Canada élabore et administre des politiques d'encadrement économiques qui favorisent la concurrence et l'innovation, tout en suscitant la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises

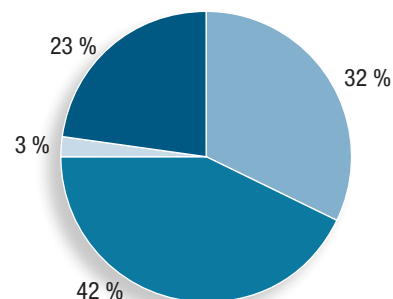
## Ressources humaines et dépenses ministérielles prévues pour 2010-2011

Ressources humaines par activité de programme\* (2 940,6 équivalents temps plein [ETP])



- Cadre et réglementation du marché (1 779,6 ETP)
- Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne (686 ETP)
- Programme des consommateurs (23 ETP)
- Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur (452 ETP)

Dépenses ministérielles par activité de programme\* (206,2 millions de dollars)



- Cadre et réglementation du marché (66,1 millions de dollars)
- Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne (87,2 millions de dollars)
- Programme des consommateurs (6,0 millions de dollars)
- Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur (46,7 millions de dollars)

\* Les écarts mineurs sont attribuables à l'arrondissement des chiffres.



## Aperçu

En vertu de cette stratégie, Industrie Canada élabore et administre des lois, des règlements, des normes et des politiques – les politiques d’encadrement économiques – qui régissent des aspects fondamentaux de l’économie canadienne. Le Ministère est chargé de veiller à ce que ces politiques favorisent l’innovation, la concurrence et la productivité, et suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

## Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2010-2011

Cette stratégie sera mise en œuvre par les activités de programme suivantes :

### Cadre et réglementation du marché

Grâce à un encadrement et à une réglementation efficaces du marché, Industrie Canada vise à appuyer des marchés concurrentiels au profit des consommateurs, des entreprises et des investisseurs canadiens. Les secteurs qui appuient cette activité de programme sont chargés de l’établissement des règlements, des politiques, des procédures et des normes régissant l’information sur le marché, l’insolvabilité, l’investissement étranger direct, la constitution en société de régime fédéral, la propriété intellectuelle et les poids et mesures, tout en allégeant le fardeau des entreprises en matière de conformité aux règlements.

### Résultat prévu

- L’équité, l’intégrité, l’efficacité et la compétitivité du marché sont protégées dans les domaines de l’insolvabilité, des investissements étrangers, des poids et mesures, de la constitution en société de régime fédéral et de la propriété intellectuelle.

### Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l’appui de cette activité de programme, Industrie Canada s’emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l’exercice 2010-2011 :

- Le Secteur de la politique stratégique travaillera à promouvoir le commerce intérieur du Canada et à moderniser les lois canadiennes sur la propriété intellectuelle.
- Mesures Canada apportera des modifications au *Règlement sur les poids et mesures* de façon à améliorer l’exactitude des mesures sur le marché et à renforcer la protection des consommateurs contre les pertes imputables à des mesures inexactes.
- Le Bureau du surintendant des faillites du Canada, en collaboration avec les syndicats et les autres intervenants, mènera à bien son examen du cadre de conformité des syndicats et des débiteurs et entreprendra de le mettre en œuvre graduellement.
- Dans le cadre de son nouveau mandat de supervision des procédures intentées en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (2009), le Bureau du surintendant des faillites mettra en œuvre les modifications législatives apportées aux chapitres 47 et 36 des *Lois du Canada*.
- Corporations Canada mettra en œuvre le règlement et cherchera à obtenir l’autorisation de facturer des droits d’utilisation pour l’entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, qui établit un cadre de gouvernance moderne pour les sociétés à but non lucratif.

## Acteurs clés

- [Office de la propriété intellectuelle du Canada](#)
- [Bureau de la concurrence Canada](#)
- [Bureau de la consommation du Canada](#)
- [Secteur des opérations régionales](#)
- [Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises](#)
  - [Mesures Canada](#)
  - [Bureau du surintendant des faillites Canada](#)
  - [Corporations Canada](#)
- [Secteur du spectre, des technologies de l’information et des télécommunications](#)
- [Secteur de la politique stratégique](#)



- En réponse aux demandes des intervenants pour que NUANS devienne la source unique et complète des dénominations sociales en usage dans toutes les sphères du pays qui sont de compétences fédérale, provinciales ou territoriales, Corporations Canada incitera celles qui ne sont pas participantes à adopter NUANS et, dans le cas du Québec, à transmettre ses données à NUANS.
- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises, en étroite collaboration avec le Secteur de la politique stratégique et le ministère du Patrimoine canadien, produira le premier rapport annuel sur l'investissement au Canada, comme l'exige l'article 38.1 de la *Loi sur Investissement Canada*.
- L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) améliorera son service d'accès à l'information ainsi que l'accès à ses autres services en élaborant un portail d'entreprise pour accroître l'autonomie des clients, améliorer la cohérence des services et réduire le temps d'attente.
- L'OPIC fera également la promotion de l'utilisation efficace des actifs de propriété intellectuelle et de l'information aux petites et moyennes entreprises canadiennes ainsi qu'au secteur de l'enseignement.

### Qu'est-ce que NUANS?

NUANS est un outil de recherche en ligne qui compare une dénomination sociale ou une marque de commerce proposée avec celles qui sont déjà enregistrées, pour déterminer le caractère exclusif du nom proposé.

## Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne

L'encadrement et la réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne favorisent l'innovation, la compétitivité et la croissance des entreprises en faisant en sorte que le Canada participe au développement de ces industries et tire parti de leurs activités tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle internationale. Les secteurs d'Industrie Canada voués à cette activité de programme élaborent les règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre et les industries des télécommunications ainsi que l'économie en ligne et font la promotion des télécommunications et du commerce en ligne à l'échelle planétaire.

### Résultat prévu

- L'infrastructure de radiocommunication et de télécommunication du Canada et l'économie en ligne sont gouvernées par des politiques et une réglementation-cadre modernes et efficaces.

### Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur de la politique stratégique, en collaboration avec le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT), prendra les dispositions voulues pour faire progresser les intérêts du Canada concernant une approche axée sur le marché en matière de politique et de réglementation des télécommunications, dans le cadre des travaux préparatoires à la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications de 2010.
- Le STIT gèrera les aspects techniques de la mise en œuvre du cadre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour la conversion des signaux continus de la télévision analogique en signaux numériques. Une fois la conversion opérée, le CRTC autorisera la vente aux enchères du spectre dans la bande de 700 mégahertz, et les radiodiffuseurs pourront offrir la télévision haute définition aux foyers canadiens.
- Des consultations prendront place pour préparer les enchères dans les bandes de 2 500 et 700 mégahertz. Ces enchères appuieront les nouvelles technologies et les services sans fil sur le marché canadien.



- En collaboration avec d'autres ministères ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants de l'industrie, le STIT, avec l'appui du Secteur des opérations régionales, explorera les options en vue d'arrêter une stratégie en matière d'économie numérique, afin de stimuler la productivité et de renforcer le secteur des technologies de l'information et des communications au pays.
- Le STIT s'emploiera à moderniser le Système de gestion du spectre des technologies de l'information sous l'égide du projet de Modernisation des applications du spectre – Mise en œuvre de logiciel commercial. Ce projet s'attaquera aux lacunes du Système de gestion du spectre actuel.
- Le STIT travaillera avec le Bureau de la concurrence, le CRTC et le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada pour mettre sur pied l'organisme de coordination national et le Centre de notification des pourriels. Cette activité appuiera la mise en œuvre de la *Loi sur la protection du commerce électronique*, qui devrait entrer en vigueur au printemps 2010.
- Le STIT créera un comité supérieur consultatif sur la sécurité des télécommunications pour partager l'information et s'attaquer à des questions comme la cybersécurité et la protection des infrastructures essentielles. Les membres du comité viendront à la fois du secteur public et du secteur privé.
- Avec la participation d'intervenants majeurs de l'industrie canadienne des télécommunications et d'autres ministères fédéraux, le STIT mettra en œuvre l'Arrangement de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité de l'équipement de télécommunication (traduction non officielle) ([Mutual Recognition Agreement for Equivalence of Technical Requirements](#)) avec d'autres économies membres de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Ces activités devraient accélérer l'introduction de nouvelles technologies de radiocommunication et de télécommunications et de nouveaux équipements et services au Canada.
- Le STIT améliorera la capacité du gouvernement du Canada à réagir aux situations d'urgence en mettant sur pied un centre permanent des opérations de télécommunications d'urgence et en déployant le Programme d'exercices nationaux des télécommunications d'urgence.

### *Programme des consommateurs*

Industrie Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organisations de consommateurs à but non lucratif pour que les consommateurs participent activement au marché et qu'ils aient voix au chapitre dans l'élaboration des politiques publiques. Ce travail requiert l'élaboration et la diffusion d'outils d'information et de sensibilisation auprès des consommateurs sur des questions prioritaires, ainsi que l'exécution de travaux de recherche et d'analyse à l'appui de l'élaboration de politiques efficaces.

### **Résultat prévu**

- Les intérêts des consommateurs sont représentés dans le marché et dans l'élaboration des politiques du gouvernement.

### **Objectifs opérationnels pour 2010-2011**

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- En participant au Comité intergouvernemental des mesures en matière de consommation, le Bureau de la consommation du Canada explorera des mesures propres à protéger l'intérêt des consommateurs, entre autres l'analyse conjointe des pressions qui s'exercent à l'heure actuelle sur les consommateurs dans les secteurs prioritaires et la transmission des pratiques exemplaires en ce qui concerne la conformité aux lois fédérales, provinciales et territoriales de protection des consommateurs.





- Avec l'aide d'autres ministères et des administrations provinciales et territoriales canadiennes, le Bureau de la consommation perfectionnera ses outils d'information et ses avis aux consommateurs, ainsi que le site fédéral-provincial-territorial [Passerelle d'information pour le consommateur](#) et le [Guide du consommateur canadien](#), afin d'aider les consommateurs à relever les défis résultant de la situation économique actuelle et de s'assurer que la collecte de renseignements sur la consommation demeure pertinente et utile.
- Le Bureau de la consommation participera à des projets se rapportant à la consommation durable, à la vulnérabilité des consommateurs et au commerce électronique, en s'associant à des partenaires d'autres ministères et d'autres pays par l'intermédiaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation internationale de normalisation.
- Le Bureau de la consommation s'assurera que le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles continue de renforcer le rôle des consommateurs sur le marché en faisant la promotion de recherches et d'analyses judicieuses et en encourageant l'autonomie financière des organisations de consommateurs et de bénévoles. Le Programme sera doté de 1,69 million de dollars en 2010-2011.

### *Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur*

Le travail d'Industrie Canada au chapitre de l'application et de la défense du droit de la concurrence vise à protéger et à promouvoir des marchés concurrentiels et à permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés, à l'avantage de tous les Canadiens. Le Bureau de la concurrence, organisme indépendant voué à l'application de la loi, est chargé d'administrer et d'exécuter la [Loi sur la concurrence](#), la [Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation](#), la [Loi sur l'étiquetage des textiles](#) et la [Loi sur le poinçonnage des métaux précieux](#). Sous la direction du commissaire de la concurrence, l'organisation fait enquête sur les pratiques anticoncurrentielles, encourage l'observation des lois relevant de sa compétence et défend les forces du marché.

### **Résultats prévus**

- Marchés concurrentiels et choix éclairés des consommateurs.

### **Objectifs opérationnels pour 2010-2011**

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Bureau de la concurrence concentrera ses efforts sur la mise en œuvre efficace des modifications à la *Loi sur la concurrence*, dont la plupart sont entrées en vigueur le 12 mars 2009. Le Bureau précisera également les principales questions ayant trait à l'application de la loi en ce qui concerne l'abus de position dominante, la collaboration entre les concurrents et le maintien des prix, afin d'assurer plus de transparence, de clarté et de prévisibilité pour tous les Canadiens.
- En ce qui a trait à l'application de la loi, le Bureau concentrera ses efforts sur les cartels nationaux, l'abus de position dominante et l'examen des fusions en temps opportun et de manière efficace.
- De même, dans le cadre de ses efforts permanents pour s'assurer que les Canadiens savent comment se protéger des allégations frauduleuses et sont mieux en mesure de repérer les escroqueries et d'éviter d'en être victimes, le Bureau ciblera les publicités trompeuses sur Internet.
- Le Bureau préconisera une confiance accrue en la concurrence et collaborera au besoin avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour la mise en place de stratégies propres à rendre le marché plus efficace en vue de renforcer le marché canadien.



## Stratégie 2 : Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences

**Résultat du gouvernement du Canada**  
Une économie axée sur l'innovation et le savoir

*entraîne* ▼ ▲ *fait progresser*

---

**Résultat stratégique d'Industrie Canada**  
Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte

*façonne* ▼ ▲ *aide à atteindre*

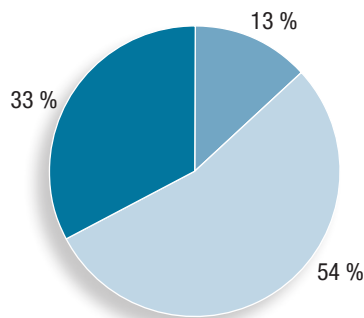
---

**Stratégie clé**

Promouvoir l'économie du savoir en améliorant la recherche, l'innovation, la formation et les compétences – Investissements stratégiques en sciences et technologie pour créer les connaissances nouvelles et permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin afin de soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir

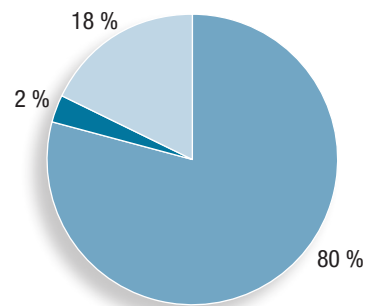
### Ressources humaines et dépenses ministérielles prévues pour 2010-2011

**Ressources humaines par activité de programme\***  
(747,5 équivalents temps plein [ETP])



- Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation (97,5 ETP)
- Centre de recherches sur les communications Canada (401 ETP)
- Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées (249 ETP)

**Dépenses ministérielles par activité de programme\***  
(1 652,6 millions de dollars)



- Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation (1 316,3 millions de dollars)
- Centre de recherches sur les communications Canada (41,3 millions de dollars)
- Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées (295 millions de dollars)

\* Les écarts mineurs sont attribuables à l'arrondissement des chiffres.



## Aperçu

En vertu de cette stratégie, Industrie Canada gère les politiques et les programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation visant à renforcer la capacité de recherche-développement du Canada. En investissant dans la recherche fondamentale, la recherche appliquée et l'infrastructure de recherche, et en contribuant à attirer, à perfectionner et à retenir au pays les personnes hautement qualifiées, le Ministère appuie l'acquisition de connaissances et contribue à doter les Canadiens des compétences et de la formation dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir.

## Acteurs clés

- [Secteur de l'industrie](#)
- [Secteur science et innovation](#)
  - [Office des technologies industrielles](#)
- [Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications](#)
  - [Centre de recherches sur les communications Canada](#)
- [Secteur des opérations régionales](#)

## Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2010-2011

Cette stratégie sera mise en œuvre par l'intermédiaire des activités de programme suivantes :

### *Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation*

Pour renforcer la capacité du Canada en matière de recherche et d'innovation, Industrie Canada établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes propres à favoriser les sciences, la technologie et l'innovation au Canada, et collabore avec les autres ministères ainsi qu'avec des intervenants des secteurs public et privé pour favoriser un environnement propice à l'innovation, à l'excellence scientifique et à la compétitivité industrielle.

### Résultat prévu

- Politiques-cadres en matière de sciences, de technologie et d'innovation (S-T et I) pour améliorer la capacité du Canada en recherche et innovation.

### Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- En travaillant avec le Secteur des opérations régionales, le Secteur science et innovation (SSI) mettra en œuvre le Programme d'infrastructure du savoir. Cette initiative, annoncée dans le budget de 2009 pour soutenir les projets d'infrastructure de recherche-développement des établissements d'enseignement postsecondaire, disposera d'un financement pouvant atteindre 2 milliards de dollars sur deux ans.
- En s'associant avec des partenaires comme la Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada, des organismes provinciaux et territoriaux ayant une vocation similaire ainsi que les universités et collèges, le SSI s'emploiera à renforcer l'efficacité du financement pour la recherche en sciences, en technologie et en innovation, et à mesurer et maximiser les retombées de ces investissements.

## Le saviez-vous?

**Industrie Canada travaille en étroite collaboration avec les partenaires du Portefeuille et des partenaires extérieurs pour faire en sorte que le Canada demeure un chef de file mondial en sciences et en technologie.**

Les partenaires du Portefeuille incluent les organismes suivants :

- [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#)
- [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#)
- [Conseil national de recherches Canada](#)
- [Agence spatiale canadienne](#)

Nos partenaires externes incluent les organisations suivantes :

- [Fondation canadienne pour l'innovation](#)
- [Génome Canada](#)
- [Fondation Pierre Elliott Trudeau](#)
- [Conseil des académies canadiennes](#)
- [Ivey Centre for Health Innovation and Leadership](#)



- Le SSI produira l'édition 2010 du rapport intitulé *L'État des lieux – Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada*, qui fera le point sur la recherche et l'innovation au Canada et servira de référence pour la performance du pays au chapitre des sciences et de la technologie, par rapport aux normes d'excellence internationales.

### *Centre de recherches sur les communications Canada*

Le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) effectue des recherches sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et transfère les nouvelles propriétés intellectuelles et technologies aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Grâce à son travail, le Centre de recherches sur les communications fournit un aperçu des technologies de l'avenir afin d'aider le Ministère à élaborer des politiques et des règlements; à assurer la prestation des programmes; à améliorer la prise de décisions concernant les TIC à l'échelle du gouvernement du Canada; et à soutenir l'élaboration de nouveaux produits et services pour le secteur canadien des TIC.

#### **Résultats prévus**

- Industrie Canada et d'autres organismes gouvernementaux reçoivent des avis techniques de grande qualité et axés sur la recherche pour élaborer des politiques, des règlements et des normes en matière de télécommunications et appuyer le fonctionnement du gouvernement.
- Les entreprises canadiennes utilisent les technologies développées par le CRC pour améliorer leurs produits.

#### **Objectifs opérationnels pour 2010-2011**

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) fournira les technologies de surveillance du spectre et l'équipement requis pour le Sommet du G8 qui se tiendra à Huntsville (Ontario), en 2010.
- Le STIT fera la démonstration d'un prototype de réseau sans fil constitué de petits capteurs rapidement déployables destinés à offrir de meilleures capacités de surveillance aux Forces terrestres canadiennes.
- Certains laboratoires du Centre de recherches sur les communications Canada seront modernisés dans le cadre de l'initiative de modernisation des laboratoires fédéraux annoncée dans le budget de 2009.
- Le STIT fournira à l'industrie canadienne l'expertise technique et la technologie spécialisée, acquises par le Centre de recherches sur les communications Canada, pour l'aider à combler le fossé au chapitre de l'innovation dans les TIC et rendre ces technologies plus concurrentielles.

### *Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées*

Industrie Canada favorise un environnement propice à la commercialisation et à l'innovation en fournissant à des secteurs ciblés – dont l'automobile, l'aérospatiale, la défense, l'industrie pharmaceutique et les TIC – les connaissances spécialisées, l'expertise et l'appui propres à faire progresser une recherche-développement (R-D) de pointe. Les principales activités consistent à favoriser des relations de collaboration avec les établissements publics ou privés, les établissements universitaires et les organismes à but non lucratif, à effectuer de la recherche et des analyses pour appuyer l'élaboration de politiques et la formulation de conseils stratégiques, et à gérer les investissements fédéraux dans la recherche-développement du secteur privé dans les industries ciblées.



## Résultat prévu

- Effet de levier sur la R-D de pointe dans les industries canadiennes ciblées.

## Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur de l'industrie déploiera le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, doté de 250 millions de dollars sur cinq ans. Ce fonds appuie des projets de recherche-développement stratégique dans le secteur de l'automobile, afin de mettre au point des véhicules novateurs, plus écologiques et à plus haut rendement énergétique. Le Secteur science et innovation, en collaboration avec le Secteur de l'industrie, mettra également en œuvre le programme de Partenariat automobile du Canada, doté de 145 millions de dollars, qui renforcera la capacité de recherche et d'innovation du secteur automobile de même que la capacité du Canada à soutenir la concurrence internationale.
- En collaboration avec Environnement Canada, Ressources naturelles Canada ainsi que les associations et entreprises représentant les secteurs à forte consommation d'énergie et qui sont exposés à la concurrence étrangère, le Secteur de l'industrie participera au programme d'action du gouvernement du Canada sur les changements climatiques et fournira des avis sur les répercussions que la réglementation visant à lutter contre les changements climatiques pourraient avoir sur l'industrie.
- Le Secteur de l'industrie collaborera avec des partenaires de l'industrie, des universités et d'autres établissements publics – dont BIOTECanada, les sociétés pharmaceutiques canadiennes vouées à la recherche, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Santé Canada – pour renforcer la compétitivité mondiale des industries de la santé du pays en encourageant la commercialisation de la biotechnologie.
- En collaboration avec le secteur privé et d'autres partenaires gouvernementaux, le Secteur de l'industrie encouragera et favorisera l'adoption de nouvelles technologies et compétences et leur adaptation aux procédés des entreprises, en orientant le développement de cartes routières technologiques, notamment la *Carte routière technologique des systèmes du soldat* qui vise à appuyer les efforts du Canada en matière de modernisation du soldat.
- L'Office des technologies industrielles améliorera l'accès des petites et moyennes entreprises à l'[Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense](#), en prenant en compte les besoins des entreprises et en étant plus réceptif en matière commerciale. Il réduira aussi le temps requis pour traiter les modifications sans porter atteinte à l'intégrité de la diligence raisonnable.



## Stratégie 3 : Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité

### Résultat du gouvernement du Canada

Une croissance économique forte  
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux

entraîne ▼

▲ fait progresser

### Résultat stratégique d'Industrie Canada

Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de richesse durable

façonne ▼

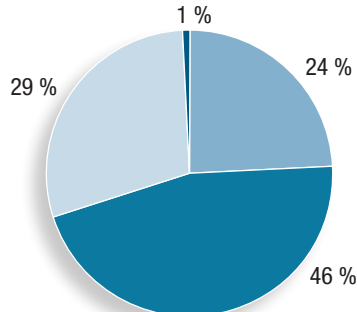
▲ aide à atteindre

### Stratégie clé

Appuyer les entreprises par des politiques et des programmes favorisant la compétitivité et la productivité – Promotion de l'innovation et de la productivité des entreprises de façon à créer de la richesse et des emplois

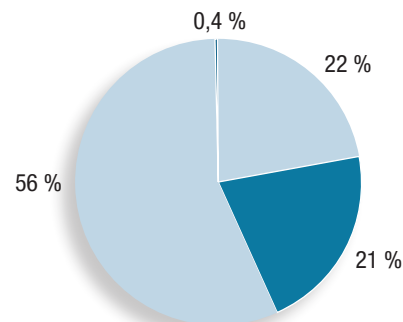
## Ressources humaines et dépenses ministérielles prévues pour 2010-2011

Ressources humaines par activité de programme\*  
(575,9 équivalents temps plein [ETP])



- Économie de l'entrepreneuriat (140,4 ETP)
- Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées (259 ETP)
- Développement économique et régional des collectivités (168,5 ETP)
- Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien (8 ETP)

Dépenses ministérielles par activité de programme\*  
(497,2 millions de dollars)



- Économie de l'entrepreneuriat (110,6 millions de dollars)
- Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées (105,9 millions de dollars)
- Développement économique et régional des collectivités (278,5 millions de dollars)
- Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien (2,2 millions de dollars)

\* Les écarts mineurs sont attribuables à l'arrondissement des chiffres.



## Aperçu

Dans le cadre de cette stratégie, Industrie Canada met à profit diverses lois d'encadrement ainsi que des politiques, des partenariats et des programmes et services pour aider le secteur privé à stimuler la croissance économique. Le Ministère appuie la compétitivité et la productivité en incitant les entreprises à réaliser des investissements stratégiques et en veillant à ce que le gouvernement du Canada prenne en compte le point de vue des industries dans l'élaboration des politiques commerciales, économiques, environnementales et sociales susceptibles d'avoir une incidence sur le climat des affaires.

## Secteurs clés

- [Secteur de l'industrie](#)
- [Secteur des opérations régionales](#)
- [Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises](#)
- [Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications](#)
- [Secteur de la politique stratégique](#)

## Activités de programme et objectifs opérationnels pour 2010-2011

Cette stratégie sera mise en œuvre grâce aux activités de programme suivantes :

### *Économie de l'entrepreneuriat*

Le travail du Ministère dans le secteur de l'économie de l'entrepreneuriat vise à renforcer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et à encourager l'entrepreneuriat. À l'appui de cette activité de programme, les secteurs d'Industrie Canada sensibilisent tout le gouvernement aux difficultés que connaît la petite entreprise; fournissent des connaissances et une expertise sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans plusieurs domaines, notamment les statistiques, l'entrepreneuriat, le financement, l'innovation et les entreprises en croissance; recommandent des options stratégiques; assurent la prestation de programmes qui appuient les PME et la création d'entreprises dans toutes les régions du pays; et fournissent des avis et un appui concernant la Banque de développement du Canada.

### Résultats prévus

- Utilisation par les petites et moyennes entreprises (PME) de l'information, des programmes et des services gouvernementaux s'adressant aux entreprises et facilitation de la conformité des entreprises.
- L'intégration de l'information de toutes les administrations publiques sur les permis et licences destinés aux entreprises ajoute de la valeur pour les clients de toutes les régions du pays.

### Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises mettra en œuvre la nouvelle stratégie de renouvellement des services pour le réseau Entreprises Canada, notamment la mesure du rendement, les normes de service, le marketing et les relations externes, la planification stratégique, une stratégie de gestion téléphonique et une présence sur le Web intégrée.
- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises fera progresser les plans pour accélérer l'expansion de PerLE, tant pour ce qui est du contenu que de la participation provinciale, territoriale et municipale, selon les modalités prévues par le financement fédéral prenant fin en mars 2011.
- D'après les résultats et les recommandations de l'examen exhaustif du [Programme de financement des petites entreprises du Canada](#), le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises améliorera la structure et la prestation du programme ainsi que la sensibilisation à celui-ci, ce qui aidera les PME canadiennes à avoir accès au financement par emprunt pour lancer une entreprise, croître, améliorer la productivité et innover.



- Le Secteur des opérations régionales stimulera la collaboration entre le réseau Entreprises Canada en Ontario et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario ([FedDev Ontario](#)), et entre le réseau Entreprises Canada au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut et l'Agence canadienne de développement économique du Nord ([CanNor](#)), dans le but d'éliminer les chevauchements et d'assurer un service de qualité aux Canadiens.
- Le Secteur des opérations régionales mobilisera de façon proactive des partenaires pour gérer la participation fédérale à la stratégie intitulée L'Ontario propice aux affaires, mise en place par le gouvernement de la province, qui peut assurer un service sans faille aux PME de l'Ontario et améliorer leur accès à l'information sur les programmes et services gouvernementaux.

### *Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées*

Industrie Canada entreprend une variété d'activités en vue d'aider les entreprises canadiennes à se rattacher aux chaînes de valeur mondiales et à renforcer leurs partenariats nationaux et internationaux. Ces activités incluent des recherches sur les problèmes auxquels se heurtent des industries particulières pour que les politiques gouvernementales, l'encadrement du marché, les stratégies et les règlements prennent en compte les répercussions économiques; facilitent la liaison entre entreprises; améliorent les conditions d'accès au marché; encouragent le savoir-faire canadien; et gèrent les contributions aux initiatives du secteur privé visant à maximiser la productivité et à faciliter l'accès au capital.

#### **Résultat prévu**

- Les entreprises canadiennes souples sont liées aux chaînes de valeur mondiales et ont la capacité de se préparer et de réagir selon les risques et les occasions des marchés canadiens et étrangers.

#### **Objectifs opérationnels pour 2010-2011**

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises mènera à bien le [Programme des manifestations touristiques de renom](#), qui vise à accroître le tourisme au Canada.
- Le Secteur de l'industrie assurera la prestation de programmes et de services à l'appui des industries canadiennes, dont le Mécanisme de financement structuré, conçu pour assurer le maintien de chantiers de construction navale au Canada afin de répondre aux besoins de la Marine canadienne, et la [Politique des retombées industrielles et régionales](#), qui fournit le cadre pour utiliser les appels d'offres de la défense et de la sécurité nationales comme leviers afin de promouvoir les objectifs de développement industriel et régional à long terme du pays.
- Pour informer les dirigeants d'entreprise et aider le gouvernement à définir des orientations stratégiques, le Secteur de l'industrie mènera des travaux de recherche et d'analyse concertées sur les services aux entreprises axées sur le savoir et sur le rôle de l'innovation dans les services et les fonctions de base des entreprises, et il élaborera des indicateurs de rendement clés.

### *Développement économique et régional des collectivités*

Par l'intermédiaire de FedNor, qui relève du Secteur des opérations régionales, Industrie Canada aide à stimuler l'économie du Nord de l'Ontario. FedNor mène à bien des activités de développement économique et régional des collectivités dans le Nord de l'Ontario, de la même manière que les organismes voués au développement régional appuient des activités de développement économique des collectivités dans d'autres régions du Canada. Pour atteindre cet objectif, il appuie diverses entreprises régionales et communautaires ainsi que leurs partenaires afin de renforcer leur capacité, d'améliorer l'accès au capital et aux marchés, de créer une infrastructure moderne, d'inciter les entreprises à adopter la technologie, d'encourager l'innovation et de développer le capital humain.





## Résultat prévu

- La capacité de collectivités et d'entreprises choisies dans le Nord de l'Ontario augmente de façon importante, pour qu'elles prospèrent dans l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Objectifs opérationnels pour 2010-2011

À l'appui de cette activité de programme, Industrie Canada s'emploiera à atteindre les objectifs opérationnels suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Par l'intermédiaire du [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#), FedNor aidera plus de 3 000 entreprises et organisations admissibles à devenir plus concurrentielles et durables en investissant dans des secteurs prioritaires, dont le développement économique des collectivités, le commerce et le tourisme, l'innovation, les technologies de l'information et des communications, l'appui au financement des entreprises et le développement du capital humain.
- FedNor fournira un appui financier aux Sociétés d'aide au développement des collectivités par l'intermédiaire du [Programme de développement des collectivités](#). Ces organisations aideront plus de 800 collectivités rurales du Nord de l'Ontario à créer des entreprises, à leur donner de l'essor, à les maintenir et à les renforcer en leur offrant divers services, notamment des prêts, de l'information et des avis, une aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de développement économique stratégique des collectivités et un appui aux projets de développement local.
- Par l'intermédiaire du [Fonds d'adaptation des collectivités](#) du Nord de l'Ontario, FedNor fournira un financement de plus de 19,5 millions de dollars pour offrir des stimulants économiques afin d'atténuer les effets immédiats du ralentissement économique en créant des possibilités d'emploi et en aidant à relever les défis de la transition et des rajustements dans les industries ou les collectivités en restructuration.
- Par l'intermédiaire du [programme Ordinateurs pour les écoles](#), et en collaboration avec d'autres ministères, des donateurs du secteur privé et des distributeurs canadiens autorisés, le Secteur des opérations régionales gèrera la distribution d'un maximum de 85 000 ordinateurs remis à niveau pour les écoles, les bibliothèques et les organisations à but non lucratif de toutes les régions du pays, et recrutera jusqu'à 250 jeunes stagiaires pour remettre à niveau les ordinateurs, dans le but de renforcer les compétences des jeunes Canadiens dans les technologies de l'information et des télécommunications.

## Coup d'œil sur le Secteur des opérations régionales

La capacité d'Industrie Canada à fournir des avis stratégiques judicieux dépend en partie de l'aptitude du Ministère à communiquer avec le monde extérieur, à entretenir des contacts réguliers avec l'industrie et les universités du pays, et à maintenir le dialogue avec le secteur privé, ses partenaires et les intervenants. Doté de bureaux dans toutes les régions du pays, le Secteur des opérations régionales (SOR) d'Industrie Canada assume des responsabilités complémentaires, entre autres l'analyse économique et stratégique, la liaison et la coordination avec les clients et à l'échelle régionale, de même qu'un appui au ministre, aux ministres d'État et aux cadres supérieurs dans le cadre des visites dans les différentes régions du pays.

Le SOR fournit aux secteurs et aux directions générales d'Industrie Canada des points de vue régionaux, provinciaux et territoriaux, un accès aux réseaux locaux et la capacité de travailler en adoptant et en préconisant une perspective horizontale, et s'emploie activement à atteindre et à mobiliser l'ensemble des divers intervenants du Ministère.

En plus de maintenir son vaste réseau de contacts locaux, le SOR continuera d'assurer la liaison et la consultation avec des intervenants clés afin de solliciter leurs idées sur la gamme d'initiatives d'élaboration de politiques pour 2010-2011, dans le cadre de rencontres en face à face, en participant à des événements de l'industrie locale et en organisant des tables rondes à l'échelle régionale et des séances de discussion ouvertes à l'intention des intervenants.



- Le Secteur des opérations régionales mettra en œuvre l'article 41 de la [Loi sur les langues officielles](#) qui définit les exigences de promotion de la dualité linguistique et de développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire, en assurant la prestation de l'Initiative de développement économique sous l'égide de la [Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir](#) établie par le gouvernement du Canada. Cette initiative sera menée à bien par FedNor dans le Nord de l'Ontario et par FedDev Ontario dans le Sud de la province.
- Par l'intermédiaire de l'initiative [Large bande Canada : Un milieu rural branché](#), le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications augmentera le nombre de ménages canadiens ayant accès à des services à large bande à prix abordable et mettra en place l'infrastructure essentielle pour les Canadiens des régions rurales et éloignées. Les provinces et les territoires, les autres ministères fédéraux ainsi que les fournisseurs de services Internet seront des partenaires clés.

### *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien*

Le Secrétariat canadien du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité a pour but de renforcer la compétitivité du Canada en fournissant des analyses et des avis sur les questions de commerce international et de développement. Industrie Canada appuie et coordonne la participation du Ministère à des rencontres et sommets internationaux – y compris les réunions de hauts responsables du Canada et des États-Unis, les sommets des leaders nord-américains et les sommets du G8 et du G20 – et joue un rôle de premier plan dans la gestion du Fonds de recherche sur les frontières nord-américaines, la sécurité et la prospérité.

#### **Résultat prévu**

- Industrie Canada réussit à promouvoir ses priorités stratégiques en Amérique du Nord ainsi que dans d'autres forums bilatéraux et multilatéraux.

#### **Objectif opérationnel pour 2010-2011**

Industrie Canada s'emploiera à atteindre l'objectif opérationnel suivant à l'appui de cette activité de programme au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le Secteur de la politique stratégique jouera un rôle de premier plan dans la gestion du Fonds de recherche sur les frontières nord-américaines, la sécurité et la prospérité afin d'améliorer la compréhension, par le gouvernement du Canada, des répercussions des mesures frontalières sur la compétitivité canadienne.



Les instruments stratégiques fournissent aux secteurs et aux directions générales d'Industrie Canada le soutien dont ils ont besoin pour offrir les programmes et services et atteindre les résultats stratégiques du Ministère. Ces instruments, qui englobent un large éventail de fonctions de gestion interne, encouragent une saine gestion à long terme des ressources humaines, financières et matérielles. Ils permettent également une prestation efficace et efficiente des programmes et services au sein d'Industrie Canada, tout en assurant que le Ministère demeure responsable devant le Parlement et les Canadiens.

## Gestion axée sur les gens

Une gestion efficace des ressources humaines (RH) est essentielle pour qu'Industrie Canada soit en mesure d'attirer et de maintenir en fonction des employés compétents, engagés et actifs. Un solide plan de RH est au cœur d'une gestion efficace axée sur les gens et aide le Ministère à établir les connaissances et les conditions requises pour recruter les bonnes personnes, créer un milieu de travail positif et atteindre ses résultats stratégiques.

La Stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats est une stratégie triennale mise en œuvre par Industrie Canada pour atteindre le niveau voulu de gestion des personnes au sein du Ministère. Cette stratégie appuie les priorités et objectifs ministériels à long terme en encourageant l'épanouissement et le perfectionnement des employés ainsi que la rétroaction continue sur le rendement, et en faisant la promotion du leadership à tous les niveaux. En fonction des tendances et problèmes démographiques, la Stratégie établit l'orientation et présente la vision concernant la gestion des employés et des talents d'Industrie Canada et harmonise les activités de gestion des RH au sein du Ministère.

La Stratégie s'articule autour de quatre priorités : perfectionnement du leadership; recrutement et renouvellement du personnel; excellence du service en RH et amélioration du rendement; et intégrité et responsabilisation. Des objectifs triennaux ont été fixés pour chaque priorité, et les résultats attendus ainsi que des plans d'action particuliers sont établis chaque année. Les résultats par rapport aux indicateurs de rendement font l'objet d'un rapport annuel.

La **Direction générale des ressources humaines (DGRH)** supervise la Stratégie de gestion des personnes d'Industrie Canada, qui en sera à sa deuxième année en 2010-2011. Au cours de la première année de la Stratégie, la DGRH a appuyé ses objectifs clés, en prenant des mesures pour simplifier les activités de dotation grâce à des processus collectifs et rapides; en adoptant des outils pour accroître l'importance accordée aux initiatives de mobilisation des employés, y compris les questionnaires de départ, les questionnaires pour les employés qui restent et les outils de gestion du rendement; et en créant une initiative d'apprentissage pour cadres supérieurs. Outre son travail à la Stratégie de gestion des personnes, la DGRH continue de fournir en permanence de l'information stratégique, des avis et des services opérationnels au Ministère sur divers sujets se rapportant aux RH. Ces services incluent la rémunération, la dotation, la planification des RH, l'établissement du profil démographique, l'équité en matière d'emploi, les langues officielles, la classification, la formation et l'apprentissage, le mentorat, l'orientation professionnelle, les relations syndicales-patronales et la prévention et la résolution des conflits.

## Objectifs de gestion pour 2010-2011

En partenariat avec les secteurs d'Industrie Canada, la DGRH dirigera l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives internes en vue d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs dans le cadre de la Stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats. Les objectifs de la gestion axée sur les gens en 2010-2011 sont les suivants :

- La DGRH dirigera les efforts de recrutement interne et aidera les secteurs dans le cadre de leurs propres campagnes. Les efforts viseront à orienter plus efficacement l'approche adoptée par Industrie Canada pour cibler les établissements d'enseignement postsecondaire par un recours amélioré aux programmes d'emploi pour les étudiants et une plus grande qualité des expériences de travail de ces derniers, et par une place plus importante accordée par le Ministère au recrutement en milieu de carrière.



- La DGRH élaborera et mettra en œuvre des initiatives ministérielles et fournira des avis et une aide aux secteurs concernant des initiatives sectorielles, afin d'aider les futurs dirigeants d'Industrie Canada à bien se préparer à assumer des postes de direction au sein de l'organisation.
- La DGRH élargira ses initiatives de gestion des compétences et de perfectionnement des cadres à l'appui de l'avancement professionnel des cadres supérieurs d'Industrie Canada en leur donnant des possibilités supplémentaires d'améliorer leurs connaissances, leur expérience et leurs compétences en leadership.
- La DGRH améliorera le service à la clientèle grâce à des initiatives qui accéléreront et simplifieront les processus et augmenteront la satisfaction globale des clients. En plus de ces efforts, la Direction générale prendra des mesures pour assurer l'amélioration des normes de service à la clientèle, les mesurer, les examiner et en rendre compte, afin que l'intégrité et la responsabilisation soient maintenues.

Pour se doter de l'effectif qualifié, compétent et durable dont elle a besoin, la Direction générale continuera de mettre en œuvre son approche en matière de gestion des talents, qui est une stratégie complète visant à attirer, à maintenir en poste et à gérer les talents. Elle facilite l'investissement ciblé dans les gens, à l'appui des objectifs organisationnels et opérationnels, tout en encourageant les employés à bâtir une carrière qui tienne compte de leurs intérêts personnels et professionnels. Des mesures seront également prises afin d'assurer que les employés de la DGRH sont bien outillés et qu'ils disposent des systèmes dont ils ont besoin pour maintenir un service uniforme de qualité.

## Gérance

La capacité d'Industrie Canada à atteindre ses résultats stratégiques dépend de la façon dont le Ministère gère ses ressources. La prise de décisions judicieuses repose sur une saine gérance, et les gestionnaires et cadres du Ministère comptent sur des données significatives sur le rendement et le risque, ainsi que sur des mécanismes de contrôle et de surveillance adéquats pour prendre des décisions éclairées quant à l'orientation stratégique du Ministère et à ses activités quotidiennes. Bien que tous les secteurs et directions générales doivent veiller au maintien de bonnes pratiques de gérance à l'intérieur de leur propre organisation, le Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration et la Direction générale de la vérification et de l'évaluation jouent chacun un rôle unique en ce qui a trait à la gérance interne à Industrie Canada.

Le **Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration (SFCA)** assure la saine gestion des finances, de l'infrastructure, des immobilisations (y compris les biens immobiliers) et des approvisionnements du Ministère et offre un large éventail de services de sécurité. Il gère également les fonctions internes de planification, d'établissement de rapports et de reddition de comptes d'Industrie Canada, en plus de diriger le processus de gestion du risque du Ministère.



## Objectifs de gestion pour 2010-2011

- Le SFCA collaborera avec le Bureau du vérificateur général du Canada en vue d'entreprendre la première vérification des états financiers du Ministère.
- Le SFCA assurera la coordination et collaborera avec les secteurs en vue de veiller à ce qu'une diligence raisonnable soit exercée relativement aux initiatives du Plan d'action économique dirigées par Industrie Canada et rendra compte des progrès réalisés dans le cadre de ces initiatives.
- Le SFCA travaillera avec les secteurs au renouvellement du Plan de continuité des opérations du Ministère et améliorera la formation et la surveillance en ce qui concerne la continuité des opérations.
- Le SFCA dirigera les activités propres à améliorer l'assurance de la qualité, la normalisation et la supervision des approvisionnements et de la gestion du matériel.
- Le SFCA supervisera la mise en œuvre de la [Politique sur le contrôle interne](#) du Conseil du Trésor au Ministère, laquelle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2009.
- Le SFCA travaillera avec les secteurs en vue de renouveler le profil de risque du Ministère et de faire un compte rendu détaillé des principaux risques d'Industrie Canada et des stratégies d'atténuation et des plans d'action requis en 2010-2011.

La **Direction générale de la vérification et de l'évaluation (DGVE)** donne à la haute direction du Ministère la possibilité de faire effectuer, en toute indépendance, des vérifications, des évaluations, des examens et des enquêtes conformes aux politiques du Ministère et des organismes centraux. En plus de veiller à ce que la portée des vérifications internes soit adéquate, la DGVE élabore des cadres d'évaluation, effectue des études d'évaluation, fournit des avis stratégiques et offre un savoir-faire dans le cadre de projets d'examen, d'évaluation, de vérification et d'examen spécial au Ministère. Par ailleurs, la DGVE surveille les progrès dans la mise en œuvre des recommandations découlant des activités de vérification et d'évaluation.

### Veille économique : un facteur clé dans une saine gérance

La gestion efficace et la prise de décisions dépendent de la disponibilité de renseignements fiables et à jour. À Industrie Canada, le **Secteur de la politique stratégique** et le **Secteur des opérations régionales** jouent chacun un rôle dans la prestation de services de veille économique au Ministère.

Le **Secteur de la politique stratégique** est une source d'avis éclairés sur des enjeux stratégiques pour les secteurs et les directions générales d'Industrie Canada. Grâce à son engagement constant auprès des groupes de réflexion, des chefs de l'industrie et des universitaires, ce secteur est en mesure de réaliser des recherches économiques appliquées et des analyses à l'appui de l'élaboration de politiques et de programmes efficaces.

Grâce à ses vastes réseaux régionaux, le **Secteur des opérations régionales** est la source de renseignements commerciaux sur les enjeux et intérêts régionaux. Il fournit des analyses stratégiques et économiques propres à une région, en plus d'assurer la sensibilisation et la mobilisation des intervenants. Ces activités aident à assurer que les stratégies, les politiques et les plans d'action ministériels tiennent compte des répercussions régionales et, dès lors, que le travail effectué en région concorde avec celui réalisé à l'administration centrale.

En 2010-2011, la prestation de services de veille économique sur la mise en œuvre des initiatives du Plan d'action économique constituera une priorité clé pour les deux secteurs.



## Objectifs de gestion pour 2010-2011

- La Direction générale évaluera le rendement et l'efficacité des politiques, initiatives et programmes ministériels conformément aux plans de vérification et d'évaluation de 2010-2011 (voir l'[annexe](#)).
- La DGVE évaluera les cadres de contrôle de la gestion afin d'aider la direction à établir de solides cadres de contrôle à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action économique.
- La Direction générale passera également en revue les stratégies de mesure du rendement des nouvelles initiatives, notamment celles du Plan d'action économique, ainsi que les sections pertinentes des présentations au Conseil du Trésor se rapportant aux vérifications internes et aux évaluations, afin d'assurer que les responsabilités en matière d'évaluation interne et de vérification sont définies, que les exigences de la *Politique sur l'évaluation* du Conseil du Trésor sont satisfaites, que les stratégies de mesure du rendement sont présentées clairement et que les résultats sont mesurables et atteignables.
- La DGVE fournira également des services d'assurance pour la stratégie et les pratiques de gestion du risque du Ministère, les pratiques et les cadres de contrôle de la gestion et les processus de gouvernance.

## Gestion de l'information et de la technologie

Industrie Canada est investi d'un vaste mandat; il est notamment responsable de plus de 50 lois et de 80 programmes et initiatives faisant appel à tous les ordres de gouvernement et à de nombreux intervenants. Il s'agit d'un cadre complexe axé sur le savoir où les employés comptent sur une gestion de l'information (GI) solide et efficace et sur la technologie de l'information (TI) pour assumer leurs tâches et fournir les programmes et services du Ministère. Par conséquent, les environnements de la GI et de la TI au sein d'Industrie Canada ont une incidence directe sur l'efficacité, l'efficacéité et l'image générale du Ministère.

À Industrie Canada, la gestion de l'information est régie par le Programme de gestion de l'information du Ministère. Ce programme cherche à établir une gouvernance efficace de la GI, un effectif bien informé et bien formé ainsi qu'une infrastructure et des outils adéquats à l'appui des besoins internes en information et des résultats opérationnels. Les mesures prises en 2010-2011 viseront à renforcer la capacité des spécialistes de la GI, à mettre en œuvre des outils institutionnels comme la Structure de classification en fonction du travail et à mettre en place le cadre redditionnel et de gouvernance de la GI. Par ailleurs, des projets pluriannuels seront lancés, entre autres l'élaboration d'une architecture d'information ministérielle et la mise en place d'un système de gestion des documents et dossiers électroniques. Lorsqu'il aura été mis en œuvre intégralement, le Programme appuiera l'intégration complète de la GI aux processus opérationnels du Ministère et confirmera la place de la GI en tant qu'instrument important pour Industrie Canada.

La gestion de la technologie de l'information à Industrie Canada est régie par le processus de gouvernance de la TI et la Stratégie relative à la technologie de l'information du Ministère. Le processus de gouvernance de la TI assure la supervision des investissements dans la technologie de l'information et veille au respect des priorités ministérielles, tandis que la Stratégie fournit un cadre propre à améliorer les activités de TI et à permettre aux modèles opérationnels et technologiques d'évoluer. On s'emploie déjà à définir une approche stratégique à l'égard de la TI pour l'ensemble du Ministère, entre autres à élaborer des cartes routières qui décrivent les mesures à prendre en matière d'investissement pour améliorer la possibilité de réutiliser l'infrastructure, les applications, les données et les services aux entreprises. Les progrès en la matière aideront à élaborer des solutions communes réutilisables au sein du Ministère, réduisant ainsi la complexité de l'environnement actuel, améliorant la prestation des programmes et générant de futures économies. Comme il existe plusieurs éléments dans chaque domaine, la mise en œuvre prendra du temps; toutefois, ces directives donneront une orientation claire et un cadre régissant la planification des efforts dans les années à venir.



La **Direction générale de la gestion de l'information (DGGI)** et le **Bureau de l'agent principal de l'information (BAPI)** d'Industrie Canada, qui relèvent tous deux du Secteur des services axés sur le marché et les petites entreprises, sont tenus d'orienter et d'appuyer la gestion de l'information ministérielle et de gérer les besoins en technologie.

## Objectifs de gestion pour 2010-2011

- La DGGI mettra en œuvre le cadre de gouvernance de la GI approuvé en 2009-2010.
- La DGGI collaborera avec le BAPI à un projet pluriannuel, soit l'élaboration d'une architecture de l'information ministérielle.
- La DGGI appuiera les secteurs dans la mise en œuvre de la couche de données propres aux activités de la Structure ministérielle de classification en fonction du travail.
- La DGGI travaillera avec le BAPI à la réalisation d'un projet pluriannuel, soit la mise en place d'une solution de gestion des dossiers et des documents électroniques.
- La DGGI travaillera également avec les unités fonctionnelles afin de renforcer la capacité du Ministère en GI.
- Le BAPI renforcera l'intégration de l'architecture d'entreprise dans le processus de gouvernance de la TI.
- Le BAPI cherchera à élaborer des applications d'entreprise modernisées et adaptables, en partenariat avec les unités fonctionnelles du Ministère. Ces applications visent à améliorer l'expérience des employés et des clients en leur faisant mieux connaître les exigences opérationnelles généralisées au sein d'Industrie Canada.
- Le BAPI mettra l'accent sur l'amélioration continue du service et l'évolution du modèle opérationnel de TI afin d'élaborer une approche ministérielle commune à l'égard de la gestion de la TI, ce qui inclut l'amélioration des services de TI de base et de la capacité de maintien de la TI, et l'accroissement de l'utilisation des services partagés du gouvernement du Canada.
- Le BAPI continuera d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des employés fort performants afin d'assurer que le milieu de la TI dispose des compétences nécessaires pour fournir et appuyer des systèmes et des services de technologie de pointe.

## Communications et mobilisation

Les communications et la mobilisation constituent un volet crucial du travail d'Industrie Canada et font partie intégrante de la saine gestion des programmes et services ministériels. Des communications ouvertes et proactives avec les intervenants font en sorte que les consommateurs, les entreprises et les collectivités canadiennes savent de quelle information et de quels services ils ont besoin et font en sorte qu'ils y ont accès et que leurs opinions et préoccupations sont prises en compte dans la planification, la gestion et l'évaluation des politiques, des programmes, des services et des initiatives d'Industrie Canada.

La **Direction générale des communications et du marketing (DGCM)** d'Industrie Canada est responsable des communications au Ministère et doit veiller à ce que la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#) soit bien appliquée à toutes les activités de communication ministérielles. Pour mener à bien son mandat, la DGCM a élaboré un cadre stratégique qui vise à cibler les intervenants clés pour s'assurer qu'ils réagissent bien aux activités du Ministère; à accroître la collaboration au sein du Ministère, dans les régions et avec les partenaires; et à mieux sensibiliser les employés à leur rôle en tant que représentants d'Industrie Canada.



Les priorités opérationnelles de la DGCM pour 2010-2011 seront axées sur les priorités du Ministère et du greffier du Conseil privé concernant le renouvellement, le maintien en poste et le perfectionnement des employés. Pour la DGCM, les activités à l'appui de ces priorités incluent le Programme de perfectionnement professionnel pour les Services d'information et son examen, le Programme d'orientation à la DGCM, des plans d'apprentissage et de formation supervisés pour tous les employés de la Direction générale, le soutien aux communautés de pratique interministérielles, la formation en langue ainsi que les affectations spéciales et les postes intérimaires afin de perfectionner les employés et d'améliorer leurs compétences en leadership.

La DGCM a pour activités principales de fournir des avis en matière de communications stratégiques, d'assurer la gestion des problèmes et, en collaboration avec le personnel des communications dans les régions, d'appuyer les activités de communication du ministre et des ministres d'État, des sous-ministres, du Ministère et de ses organismes, et des partenaires du portefeuille de l'Industrie. La Direction générale est responsable des services de soutien concernant les relations avec les médias fournis au Ministère et aux cabinets du ministre et des ministres d'État. Elle élabore également des plans de communication pour les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et tous les plans et stratégies de communication du Ministère. Elle doit entre autres préparer des produits de communication comme des discours, des communiqués de presse et des infocapsules, et fournir des services de révision et de traduction. La DGCM gère également plusieurs programmes ministériels, notamment la publicité, la présence sur Internet, l'édition, le marketing ministériel, les communications internes et la recherche sur l'opinion publique.

## Objectifs de gestion pour 2010-2011

Les plans et les priorités de la DGCM sont déterminés par les plans et priorités clés énoncés dans le présent Plan d'activités et par la législation dont le Ministère est responsable. Les objectifs de gestion de la Direction générale pour 2010-2011 sont les suivants :

- La DGCM offrira un soutien continu aux communications dans le cadre des initiatives du Plan d'action économique du Canada.
- La Direction générale se préparera en vue des révisions et de la mise en œuvre de la *Politique de communication du gouvernement du Canada*, l'accent étant mis sur l'évaluation et la gestion des répercussions sur l'édition, la publicité, la recherche sur l'opinion publique et les médias sociaux du Ministère ainsi que des possibilités dans ces domaines.
- La DGCM mettra au point le Cadre de communications stratégiques pour 2010-2011 afin d'orienter et d'accroître la planification intégrée et opérationnelle des communications dans les secteurs, les directions générales, les régions et les organismes d'Industrie Canada.
- La DGCM dirigera l'intégration des technologies Web 2.0 aux cybercommunications à Industrie Canada et tirera parti de ces technologies en encourageant la mobilisation des intervenants. Elle fournira des avis sur les communications stratégiques et sur l'utilisation des technologies Web 2.0 au Ministère, aux partenaires du Portefeuille et à d'autres ministères.





# Structure de gestion, responsabilité et priorités

## Structure de gestion

La structure de gestion à Industrie Canada comprend des processus et structures de gouvernance efficaces grâce auxquels les cadres supérieurs du Ministère prennent des décisions, notamment en matière d'investissement, établissent les orientations stratégiques et les priorités, réallouent les ressources et assurent une bonne conception des programmes et des politiques. Conformément à la [Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats](#) du Conseil du Trésor, l'Architecture des activités de programmes d'Industrie Canada, qui a été mise à jour pour 2010-2011, expose clairement les résultats stratégiques communs et regroupe le travail du Ministère en activités de programmes logiques.

## Responsabilité et supervision

Le Comité ministériel de vérification externe d'Industrie Canada fournit des avis objectifs et des recommandations concernant la quantité suffisante, la qualité et les résultats de l'assurance fournie quant à la pertinence et au fonctionnement des processus et cadres de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance d'Industrie Canada. Ce comité exerce une supervision des secteurs clés de la gestion, du contrôle et de la reddition de comptes du Ministère, y compris l'établissement de rapports. La Direction générale de la vérification et de l'évaluation renforce cette surveillance ministérielle en aidant la haute direction à prendre des décisions éclairées, à accroître l'efficacité et l'efficacité des activités ministérielles ainsi qu'à en réduire le coût, et à améliorer le rendement et la reddition de comptes au sein du Ministère.

## Priorités de gestion pour 2010-2011

À Industrie Canada, une série de stratégies font progresser les pratiques de gestion ministérielles et encouragent la saine gestion des programmes et des services du Ministère. À la lumière de ces stratégies, Industrie Canada a établi des priorités de gestion qui contribuent à la prestation efficace des politiques et programmes ministériels en orientant le travail des instruments stratégiques et des fonctions internes. En outre, ces priorités aident à communiquer l'objectif de la direction dans les rapports clés et servent de cadres aux discussions de gestion. En accordant leur attention aux priorités communes de gestion, les cadres aident à assurer que des mesures adéquates sont prises dans des domaines qui influent fortement sur la capacité d'Industrie Canada à assumer ses obligations et à respecter ses engagements et ses priorités et qui offrent des avantages stratégiques à long terme au Ministère.

On continuera de mettre l'accent en 2010-2011 sur les priorités de gestion suivantes, qui constituent des volets clés du cadre d'Industrie Canada régissant une gestion et une gestion saines :

## Gestion axée sur les gens

- La Stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats d'Industrie Canada établit des objectifs triennaux pour la gestion axée sur les gens et témoigne de l'engagement du Ministère à faire preuve de leadership en ce qui concerne les problèmes de gestion axée sur les gens. En 2010-2011, la haute direction mettra l'accent sur l'amélioration du recrutement, du maintien de l'effectif et du perfectionnement des employés d'Industrie Canada.



## Gestion financière

- La gestion financière à Industrie Canada fournit une solide assurance et un soutien aux gestionnaires ministériels en veillant à la gérance des ressources publiques et à la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques. En 2010-2011, la direction mettra l'accent sur le renforcement des processus à l'appui de meilleures prévisions en temps voulu et fiables.

## Vérification interne

- Industrie Canada dispose d'une fonction de vérification interne efficace qui repose sur une planification rigoureuse, des rapports solides et une gouvernance appropriée, notamment un comité ministériel de vérification pleinement opérationnel et indépendant. En 2010-2011, la haute direction appuiera la fonction de vérification interne dans la réalisation d'évaluations indépendantes de nouveaux programmes et initiatives et continuera à vérifier les secteurs à risque élevé.

Industrie Canada accordera également une attention particulière aux priorités de gestion suivantes en 2010-2011 :

## Approvisionnement et gestion du matériel

- Le recours aux processus décentralisés d'approvisionnement et de gestion du matériel d'Industrie Canada procurera des avantages opérationnels et stratégiques à long terme dans tout le Ministère. En 2010-2011, la haute direction mettra l'accent sur l'amélioration de l'assurance de la qualité, la normalisation et la supervision des activités d'approvisionnement et de gestion du matériel.

## Continuité des activités

- Depuis 2002, Industrie Canada a élaboré et mis en œuvre un vaste Plan de continuité des activités. En 2010-2011, la haute direction mettra l'accent sur le renouvellement du Plan afin de tenir compte de la réorganisation interne, des changements dans les priorités des programmes et des renouvellements des politiques ministérielles générales. Elle veillera également à ce qu'Industrie Canada soit prêt à mettre en œuvre le Plan grâce à une formation et à une surveillance accrues.



# Annexe : Plans d'évaluation et de vérification interne pour 2010-2011

## Projets de vérification interne proposés

Le tableau ci-dessous présente les projets de vérification interne prévus provisoirement pour 2010-2011. Ces projets seront confirmés durant le processus de planification annuelle des vérifications, qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2009-2010.

Nom du projet de vérification interne	Type de vérification	Date d'achèvement prévue (2010-2011)
Programme d'infrastructure du savoir	Vérification des paiements de transfert	2 <sup>e</sup> trimestre
Programme des manifestations touristiques de renom	Vérification des paiements de transfert	2 <sup>e</sup> trimestre
Ressources humaines	Vérification du cadre de contrôle de la gestion	2 <sup>e</sup> trimestre
Gestion des ressources	Vérification du cadre de contrôle de la gestion	2 <sup>e</sup> trimestre
Accès à large bande dans les régions rurales et éloignées	Vérification des paiements de transfert	3 <sup>e</sup> trimestre
Projet de modernisation des applications du spectre	Enquête préliminaire	3 <sup>e</sup> trimestre
Corporations Canada	Vérification du cadre de contrôle de la gestion	4 <sup>e</sup> trimestre
Bureau du surintendant des faillites Canada	Vérification du cadre de contrôle de la gestion	4 <sup>e</sup> trimestre

## Projets d'évaluation proposés

Le tableau ci-dessous énumère les projets d'évaluation prévus provisoirement pour 2010-2011. Ces projets seront confirmés pendant le processus de planification annuelle des évaluations, qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2009-2010.

Nom du projet d'évaluation	Type de programme	Date d'achèvement prévue (2010-2011)
Secrétariat du commerce intérieur	Programme de subventions	2 <sup>e</sup> trimestre
Programme de développement du Nord de l'Ontario	Programme de contributions	3 <sup>e</sup> trimestre
Politique sur le titre de propriété intellectuelle découlant des marchés d'acquisition de l'État (2000)	Politique	3 <sup>e</sup> trimestre
Mécanisme de financement structuré	Programme de contributions	4 <sup>e</sup> trimestre
Programme des manifestations touristiques de renom	Programme de contributions	4 <sup>e</sup> trimestre
Fonds d'adaptation des collectivités (Nord de l'Ontario)	Programme de contributions	4 <sup>e</sup> trimestre
Initiative de développement économique (communautés de langue officielle en situation minoritaire [CLOSM])	Programme de contributions	4 <sup>e</sup> trimestre

*Nota* : La Direction de l'évaluation mène également plusieurs autres activités, comme les examens de la mise en œuvre de la Stratégie de mesure du rendement et du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), l'élaboration du CGRR et du Plan de mesure du rendement, ainsi que d'autres activités de supervision, entre autres des examens de suivi.